



● TRUMP FACE AU NOUVEAU MOYEN-ORIENT :

Comprendre les rapports de force ne suffit plus

(Pages 8 et 9)

● PHOSPHATE DE BLED EL HADBA

L'Algérie démarre la phase 1 de son méga-projet avec des partenaires italien et chinois

L'Algérie franchit une étape décisive dans la valorisation de ses ressources minières. Hier, mercredi à Alger, le groupe Sonatrach et la Société algérienne des engrais AFC ont signé deux contrats majeurs d'ingénierie et de construction, marquant le lancement effectif de la première phase du projet de phosphate intégré. Une signature intervenue au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence de membres du gouvernement, du P-DG du groupe Sonatrach Nour Eddine Daoudi, des ambassadeurs d'Italie et de Chine en Algérie, ainsi que des responsables des entreprises concernées.

(Lire en Page 3)



● CAISSE DE GARANTIE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS POUR LES PME

Les garanties accordées ont atteint 41 mds de DA en 2025

(P3)

● PALESTINE OCCUPÉE

Les prisonniers gazaouis subissent des conditions tragiques dans les prisons sionistes

(P12)

France : la CGT du CHU de Nantes alerte sur l'épuisement des personnels face à la canicule



La CGT du CHU de Nantes a appelé mercredi 12 août le gouvernement français à « prendre ses responsabilités » face à l'épuisement des personnels hospitaliers provoqué, selon le syndicat, par la succession des épisodes de fortes chaleurs. Olivier Terrien, secrétaire général de la CGT du CHU de Nantes, a estimé que ces épisodes « épuisent les professionnels et ont de vraies conséquences sur les conditions de travail », d'après le média franceinfo. Il a notamment indiqué que près de 40 °C avaient été enregistrés au sein de l'Hôtel-Dieu, l'un des établissements du CHU.

Selon Olivier Terrien, la canicule accroît la charge de travail dans un établissement déjà « sous tension », les personnels devant notamment renforcer la surveillance des patients et les changer régulièrement. Le responsable syndical affirme que les moyens humains et matériels disponibles ne sont pas suffisants pour répondre à la situation. Il a également averti que, comme lors de la crise du Covid-19, la dégradation prolongée des conditions de travail pourrait conduire certains professionnels à quitter l'hôpital.

Le service mortuaire du CHU est par ailleurs en grève depuis plus d'un mois, selon franceinfo. Le syndicat estime que la hausse de la mortalité liée notamment à la vulnérabilité de certaines personnes lors des épisodes de chaleur entraîne une activité supplémentaire.

Début août, le syndicat a adressé une lettre ouverte à Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente du conseil de surveillance du CHU, pour réclamer davantage de moyens et lui demander de saisir le ministère de la Justice afin d'obtenir des financements adaptés à l'activité de médecine légale, d'après franceinfo.

Une revue scientifique britannique retire une étude sur la surmortalité après la pandémie de COVID-19

La revue britannique BMJ Public Health a retiré mercredi une étude publiée en 2024 sur la surmortalité après la pandémie de COVID-19, fréquemment citée par les personnes sceptiques à l'égard des vaccins, selon le radiodiffuseur autrichien ORF. Le groupe BMJ Publishing Group a annoncé le retrait, invoquant des failles méthodologiques et estimant que l'étude était « déséquilibrée », manquait de « précision » et contenait des « informations erronées ».

L'étude, qui avait suscité une importante attention en ligne, notamment auprès des personnes sceptiques à l'égard des vaccins, avait été publiée en mai 2024 par une équipe dirigée par Saskia Mostert, du Princess Maxima Center for Pediatric Oncology à Utrecht, aux Pays-Bas.

Les chercheurs avaient comparé les données de surmortalité de 47 pays occidentaux entre janvier 2020 et la fin de 2022. Les résultats avaient ensuite été cités par des médias et sites sceptiques à l'égard des vaccins comme preuve que les vaccinations contre le COVID-19 avaient contribué à l'augmentation des taux de mortalité.

L'équipe de recherche n'aurait toutefois pas établi de lien direct entre l'augmentation des taux de mortalité et les vaccinations contre le COVID-19. Les chercheurs avaient néanmoins appelé les responsables politiques à publier des données plus détaillées afin de permettre une évaluation plus approfondie des effets des mesures de confinement et des campagnes de vaccination.

L'article avait par la suite été accusé d'alimenter des critiques infondées à l'égard des vaccins contre le coronavirus, conduisant à des appels pour que la revue BMJ publie une mise en garde et recommande la prudence dans l'interprétation de l'étude.

Le Princess Maxima Centre a lancé une enquête éthique, dont le rapport a été transmis à BMJ Public Health en mai 2025 avant d'être rendu public.

Le comité d'éthique n'a constaté aucune faute scientifique ni preuve de fabrication, de falsification ou de plagiat des données. Il a toutefois conclu que les chercheurs avaient enfreint les deux tiers des normes d'intégrité scientifique examinées, notamment en accordant une attention disproportionnée aux mesures liées au COVID-19 et aux vaccinations, tout en négligeant d'autres explications possibles.

Le BMJ a ensuite mené sa propre enquête, indiquant que l'article avait été retiré par la revue en raison d'informations erronées dans la discussion concernant les causes possibles de la surmortalité.

Mali : les FAMa revendiquent la neutralisation de 1 850 terroristes en juin et juillet

Les Forces armées maliennes (FAMa) ont neutralisé 1 850 terroristes et détruit 45 bases de groupes armés terroristes (GAT) au cours des mois de juin et juillet 2026, a annoncé mardi le directeur de l'information et des relations publiques des Armées (DIRPA), le colonel-major Bakary Bocar Maïga. Lors d'un point de presse consacré à la situation sécuritaire et aux activités des FAMa, l'officier a également fait état de la destruction de 153 pick-up, dont 40 équipés, de 11 blindés et de plus de 230 motos, ainsi que d'importants matériels logistiques appartenant aux groupes armés.

Revenant sur l'attaque visant le camp du 23e Régiment d'infanterie de San, le responsable de la DIRPA a affirmé que l'assaut avait été vigoureusement repoussé par les FAMa. Selon lui, plus d'une cinquantaine de terroristes ont été neutralisés et d'importants matériels saisis.

Le colonel-major Maïga a estimé que les GAT, « fortement affaiblis » sur le plan opérationnel, privilégient désormais des actions asymétriques visant notamment les axes logistiques et les populations civiles.



La Bulgarie envisage de restreindre l'accès des enfants aux réseaux sociaux face à la délinquance juvénile

La Bulgarie envisage de restreindre l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants dans le cadre d'un effort plus large visant à lutter contre la délinquance juvénile et les comportements antisociaux, a déclaré mercredi la ministre du Travail et de la Politique sociale, Nataliya Efremova.

S'exprimant après une réunion interministérielle convoquée par le Premier ministre Rumen Radev, Efremova a indiqué que les responsables avaient examiné les mesures mises en place par des pays de l'UE et des pays tiers.

Elle a toutefois souligné que la restriction des réseaux sociaux à elle seule ne serait pas suffisante et indiqué que des groupes de travail avaient commencé à élaborer un ensemble plus large de mesures législatives et organisationnelles.

La réunion a été convoquée à la suite de récents cas d'agression impliquant des mineurs, notamment le meurtre d'un homme de 37 ans dans la ville méridionale de Plovdiv.

Dix jeunes âgés de 14 à 17 ans ont été interpellés dans le cadre de l'enquête sur ce meurtre. Trois garçons et deux filles ont officiellement été inculpés, selon l'Agence bulgare de presse.

Efremova a indiqué que le gouvernement examinerait également le rôle des commissions locales chargées de lutter contre la délinquance juvénile, reconnaissant que certaines d'entre elles s'étaient révélées inefficaces.

Elle a ajouté que des travaux débuteraient en septembre pour prolonger le Programme national de prévention de la violence, dont une nouvelle version devrait couvrir la période 2027-2030.

Les politiques précédentes étaient principalement axées sur les enfants victimes de violences, mais les futures mesures viseront également à prévenir les violences commises par des mineurs, a-t-elle déclaré.

« Ces tragédies montrent à quel point notre société s'est détériorée et à quel point elle est devenue profondément troublée », a déclaré Efremova.

Elle a exhorté les parents à surveiller les applications mobiles utilisées par leurs enfants et à limiter le temps qu'ils passent sur les plateformes en ligne.

Les autorités chercheront également à améliorer la sensibilisation des parents et des enfants aux dangers potentiels d'Internet, a-t-elle ajouté.

La ministre a indiqué que les services sociaux, les établissements d'enseignement et le ministère de l'Intérieur coordonneraient leur réponse et apportaient un soutien aux familles liées à l'affaire de Plovdiv, notamment sous la forme d'un accompagnement psychologique.

«Non-sens» : le DG de Ryanair dénonce le nouveau contrôle aux frontières de l'UE

F files d'attente interminables, pannes techniques et contrôles ralentis : le nouveau système électronique aux frontières de l'UE suscite de vives critiques. Le patron de Ryanair, Michael O'Leary, a fustigé un dispositif absurde, alors que l'attente a atteint jusqu'à deux heures cet été dans plusieurs grands aéroports européens. Le directeur général de Ryanair, Michael O'Leary, a vivement critiqué le nouveau système électronique de contrôle aux frontières de l'Union européenne, dont le déploiement a entraîné d'importantes files d'attente dans plusieurs aéroports, rapporte ce 11 août le Financial Times.

« Seuls les Européens ont pu inventer un non-sens pareil », a déclaré Michael O'Leary lors d'une réunion avec des investisseurs en juillet. Selon lui, Ryanair a constaté la formation de longues files d'attente dans 15 aéroports. Le nouveau dispositif vise à renforcer la sécurité aux frontières de l'UE en enregistrant les entrées et les sorties des voyageurs. Il sert également à identifier les personnes ayant dépassé la durée de validité de leur visa et à rechercher des criminels. Sa mise en place a toutefois été marquée par des retards, des dysfonctionnements techniques et des difficultés liées aux équipements. Selon le Financial Times, les temps d'attente maximaux enregistrés cet été dans deux des plus grands aéroports européens ont doublé par rapport à l'année précédente. Les données de la société d'analyse Qsensor montrent qu'à Francfort, la durée passée dans les files d'attente, pendant la période estivale, atteint un maximum de 120 minutes, contre 60 minutes un an plus tôt. À Munich, elle est passée de 31 à 60 minutes. Amsterdam a également connu une forte hausse, de 80 à 120 minutes. Adopté en 2017, l'Entry/Exit System (EES) avait vu son lancement reporté à plusieurs reprises en raison du manque de préparation des services chargés du contrôle aux frontières. Son déploiement progressif a finalement débuté en octobre dernier, avant sa mise en service complète en avril de cette année. Le système a remplacé l'apposition de tampons sur les passeports des ressortissants de pays extérieurs à l'Union européenne par un enregistrement électronique. Lors de leur première entrée dans l'espace Schengen, les voyageurs concernés doivent faire scanner leur passeport, leur visage ainsi que leurs empreintes digitales. Ces données sont ensuite utilisées pour vérifier leur identité lors des voyages suivants.

PHOSPHATE DE BLED EL HADBA

L'Algérie démarre la phase 1 de son méga-projet avec des partenaires italien et chinois

L'Algérie franchit une étape décisive dans la valorisation de ses ressources minières. Hier, mercredi à Alger, le groupe Sonatrach et la Société algérienne des engrais AFC ont signé deux contrats majeurs d'ingénierie et de construction, marquant le lancement effectif de la première phase du projet de phosphate intégré.

Une signature intervenue au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence de membres du gouvernement, du P-DG du groupe Sonatrach Nour Eddine Daoudi, des ambassadeurs d'Italie et de Chine en Algérie, ainsi que des responsables des entreprises concernées.

Ce projet, qualifié de stratégique pour l'économie nationale, vise à transformer l'Algérie en un acteur mondial de la production de phosphate et d'engrais. Et pour réussir ce pari industriel d'envergure, le choix a été fait de s'appuyer sur une expertise internationale reconnue. C'est ainsi que deux géants ont été retenus : d'une part la société italienne Saipem, et d'autre part la société chinoise d'ingénierie portuaire CHEC. Ces deux contrats scellent le début concret des travaux et traduisent la volonté de l'Algérie de s'adosser aux meilleurs savoir-faire mondiaux pour bâtir une filière compétitive dès le départ.

La première phase du projet est ambitieuse par sa taille et par sa logique intégrée. Elle repose sur trois grands chantiers complémentaires. Le premier se situe à Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa. Il s'agit du "premier maillon" de la chaîne de valeur : un complexe d'extraction et d'enrichissement du phosphate. Doté d'une capacité d'extraction de 5,5 millions de tonnes par an, il permettra d'atteindre une capacité globale de production de phosphate concentré estimée à 3,2 millions de tonnes par an. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le bassin phosphatier oriental recèle des ressources géologiques estimées à plus de 3 milliards de tonnes, et les seules réserves exploitables de la mine de Bled El Hadba s'élèvent à environ 841 millions de tonnes. L'Algérie détient ainsi l'une des plus grandes réserves de phosphate au monde.

Le deuxième volet de cette première phase sera réalisé à Oued Kebrtit, dans la wilaya de Souk Ahras. Un complexe industriel intégré y verra le jour pour transformer le phosphate brut en produits à forte valeur ajoutée. Les objectifs de production sont de 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés par an, 570 000



tonnes d'engrais azotés par an, ainsi que des quantités d'autres produits intermédiaires. L'idée est claire : ne plus exporter de la matière première brute, mais des engrais finis destinés à l'agriculture nationale et à l'exportation. Le troisième pilier concerne la logistique. Pour acheminer et exporter la production, des infrastructures portuaires seront réalisées à Annaba. L'objectif est de créer un écosystème industriel et logistique intégré, capable d'assurer la fluidité de la chaîne allant de la mine au port, avec les plus hauts niveaux de performance et d'efficacité.

Au total, cette première phase permettra de traiter et d'enrichir près de 10 millions de tonnes par an de phosphate brut. Un volume qui positionne d'emblée l'Algérie parmi les grands producteurs mondiaux. Le recours à Saipem et à CHEC n'est pas anodin. Au-delà du financement et de la réalisation, ces partenariats visent un transfert de technologie et l'acquisition d'une expertise internationale dans des métiers très pointus : ingénierie des grands complexes miniers, traitement du phosphate, construction d'infrastructures portuaires lourdes. L'Italie et la Chine, à travers leurs entreprises, apportent un savoir-faire éprouvé sur des projets similaires à travers le monde.

Cette signature intervient dans un contexte où la sécurité alimentaire et la disponibilité des engrais sont devenues des enjeux géopolitiques majeurs. En développant sa propre filière de phosphate, l'Algérie réduit sa dépendance aux importations d'engrais, sécurise son agriculture et ouvre une nouvelle voie d'exportation hors hydrocarbures.

LES UNITÉS D'ENRICHISSEMENT PERMETTRONT DE TRAITER ET D'ENRICHIR PRÈS DE 10 MILLIONS DE TONNES/AN DE PHOSPHATE

Les travaux d'exploitation de la mine et la réalisation des unités d'enrichissement du phosphate, permettront de traiter et d'enrichir près de 10 millions de tonnes/an de phosphate brut pour produire environ 6 millions de tonnes/an de phosphate enrichi commercialisable, destiné à approvisionner les unités de transformation chimique du

complexe d'Oued Kebrtit. Avec le démarrage des travaux à Tébessa, Souk Ahras et Annaba, le projet de phosphate intégré entre dans sa phase opérationnelle. Il incarne la nouvelle stratégie industrielle du pays : valoriser les ressources naturelles, attirer des partenaires technologiques de haut niveau, et construire des pôles industriels intégrés créateurs de richesse et d'emplois. La première pierre est posée.

RENFORCER LA POSITION DE L'ALGÉRIE EN TANT QUE « FOURNISSEUR RÉGIONAL ET INTERNATIONAL D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES CONNEXES »

Des préparatifs sont en cours pour la réalisation du complexe de transformation chimique du phosphate, qui constitue la « pierre angulaire » du projet intégré, « car il abritera un ensemble industriel intégré pour la production d'engrais phosphatés et azotés et de produits intermédiaires à haute valeur ajoutée ».

Ce complexe industriel permettra, après son entrée en exploitation, de produire 4 millions de tonnes par an d'engrais phosphatés de différents types « DAP », « MAP » et « NPK », en plus d'engrais azotés « urée ». Il englobera également la production de matières intermédiaires stratégiques à savoir l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac, ce qui renforcera la position de l'Algérie en tant que « fournisseur régional et international d'engrais et de produits chimiques connexes ».

« LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SELON LE CALENDRIER TRACÉ »

La ligne minière Est du chemin de fer reliant Annaba, Souk Ahras, Tébessa et Bled El Hadba sur une distance de 422 km avance rapidement, et constitue une « artère logistique stratégique » pour assurer le transport du phosphate et des produits transformés vers les zones de transformation et d'exportation. En outre, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouli, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué lundi dernier, une visite nocturne inopinée au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, au

cours de laquelle il a inspecté les travaux de réalisation d'un quai minéralier, dans le cadre du projet de phosphate intégré.

Cette visite, effectuée lundi, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets stratégiques d'infrastructures et du suivi de l'état d'avancement des travaux dans les différents chantiers du projet, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance. Lors de cette visite, le ministre a inspecté les opérations de battage des pieux, dont 656 ont été réalisés sur un total de 1.332, ainsi que les travaux de réalisation de l'enrochement le long du mur du quai.

Il a également suivi les opérations de dragage du sable en mer par un navire spécialisé, puis son refoulement à travers des conduites flottantes afin de constituer le remblai derrière le quai, une opération menée 24h/24, à un rythme de 30.000 M3/jour. Le ministre a aussi inspecté les travaux de réalisation des poutres en béton armé et les préparatifs en cours pour la réalisation des dalles préfabriquées en béton armé, qui seront utilisées pour constituer la superstructure du quai. Au terme de la visite, le

ministre a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation pour intensifier le suivi sur le terrain et renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin d'accélérer la cadence des travaux, tout en maintenant les travaux de nuit au même rythme, en vue d'achever le projet dans les délais impartis et conformément au programme établi.

EXPORTATION DES PREMIÈRES CARGAISONS DE PHOSPHATE ET DE SES DÉRIVÉS À PARTIR DU PREMIER TRIMESTRE 2027

Par ailleurs, l'intégration entre la mine de Bled El Hadba, le complexe de transformation chimique d'Oued El Kebrtit, les infrastructures de transport ferroviaire et le quai minéralier du port d'Annaba constitue « un facteur déterminant pour la réussite de ce projet stratégique », qui permettra d'entamer la production, la commercialisation et l'exportation des premières cargaisons de phosphate et de ses dérivés à partir du premier trimestre 2027, conformément aux instructions du président de la République, ajoute le communiqué.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les prévisions de la demande de pétrole en 2026 revues à la baisse selon l'OPEP

Les cours du pétrole affichent une stabilité relative, soutenus par les tensions au Moyen-Orient, avec le Brent à 88,69 dollars et le WTI à 82,93 dollars.

Les cours du pétrole étaient stables mercredi, préservant leur niveau de la veille, dans un contexte d'incertitudes liées aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, cédait 0,25% à 88,69 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, perdait 0,32% à 82,93 dollars.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2026, à 580.000 barils par jour, contre une hausse prévue de 780.000 barils par jour dans ses précédentes estimations.

Selon son rapport mensuel publié hier, l'organisation a, d'autre part, relevé ses prévisions de croissance de la demande pour 2027 à 2,16 millions de barils par jour.

Elle a précisé que la demande mondiale totale de pétrole devrait atteindre 105,74 millions de barils par jour en 2026, avant de passer à 107,90 millions de barils par jour en 2027.

Cette révision à la baisse des prévisions pour 2026, pour le quatrième mois consécutif, intervient sur fond de révision des estimations de la demande en Chine et en Inde, tandis que l'Opep a maintenu ses prévisions de croissance de la demande dans les pays non membres de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à des niveaux supérieurs à ceux des pays de l'organisation.

La demande de pétrole dans les pays de l'OCDE devrait reculer d'environ 40.000 barils par jour en 2026, pour atteindre 45,91 millions de barils par jour, tandis que la demande dans les pays non membres devrait augmenter d'environ 610.000 barils par jour, à 59,82 millions de barils par jour, ajoute l'organisation.

D'autre part, l'Opep prévoit que les Etats-Unis mèneront la croissance de la demande mondiale de pétrole cette année, avec une hausse estimée à 230.000 barils par jour, suivis par la Chine avec environ 90.000 barils par jour et l'Inde avec 60.000 barils par jour, tandis que la demande en Europe devrait reculer d'environ 120.000 barils par jour.

Par ailleurs, l'Opep a légèrement abaissé ses prévisions de croissance de l'économie mondiale en 2026 à 3%, tout en maintenant sa prévision de croissance de l'économie mondiale en 2027 à 3,2%.

R.N.

CAISSE DE GARANTIE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS POUR LES PME

Les garanties accordées ont atteint 41 mds de DA en 2025

Les garanties accordées par la Caisse de garantie des crédits d'investissements pour les PME (CGCI-PME) ont augmenté de 6 milliards de dinars durant l'année 2025, atteignant 41 milliards de DA (mds DA) contre 35 mds de DA au cours de l'exercice précédent, comme l'a si bien indiqué un bilan transmis à l'APS par cet organisme d'accompagnement.

Sur le plan opérationnel, il ressort de ce même document qu'au cours de l'exercice 2025, la CGCI-PME a

garanti 671 opérations de crédits d'investissement, contre 561 opérations en 2024.

Ce qui veut dire qu'il y a eu une hausse de 20% en nombre de dossiers et de 15% en valeur, selon les chiffres de ce compte rendu.

D'ailleurs, il est aussi indiqué que durant la période allant depuis sa création en 2006, jusqu'au 31 décembre 2025, la Caisse a accompagné plus de 6.000 projets d'investissement, pour un montant cumulé de plus de 279 mds de DA de crédits garantis, réaffirmant ainsi son rôle d'"acteur majeur" dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

D'autre part, et concernant les domaines d'activité de ce même organisme, le bilan indique que la répartition des crédits garantis par secteur d'activité en 2025 fait ressortir une prédominance du secteur industriel, qui représente 41% des montants garantis, suivi du BTPH avec 22%, des services avec 13% et du transport avec 12%. Quant à la santé, elle représente 10% des montants garantis, tandis que le tourisme totalise 2%, puis viennent ensuite, les professions libérales. Là, il est important de signaler que si la

garantie des crédits destinés à la création d'entreprises constitue la vocation première de la CGCI, les projets de développement et d'extension d'entreprise continuent de dominer son activité de garantie. Et il se trouve que ces projets représentent 73% des dossiers de PME et 52% des dossiers relevant de la garantie déléguée pour les très petites entreprises (TPE).

Cette répartition traduit la volonté des entreprises d'investir dans leur croissance, de renforcer leur compétitivité et de contribuer à la création de richesse, tout en confirmant la capacité de la CGCI à accompagner les entreprises tout au long de leur cycle de vie, de la création au développement, souligne la Caisse.

De plus, et au titre de l'exercice précédent, l'organisme a accordé 2,1 mds de DA d'indemnités, correspondant à un taux de sinistralité de 19% en nombre et 13% en valeur.

Le montant cumulé des décaissements depuis la création de la Caisse atteint désormais 10,7 mds DA. Parallèlement, les actions de sensibilisation menées auprès des banques partenaires ont permis d'améliorer les per-



formances de recouvrement. Les montants récupérés en 2025 ont atteint 523 millions DA, contre 154 millions de DA en 2024, soit une progression remarquable de 240%. Evoquant ces résultats, le directeur général de la CGCI-PME, Samir Medjkane, a souligné qu'ils confirment l'engagement de l'organisme "à accompagner les établissements financiers, à faciliter l'accès des PME au crédit bancaire et à soutenir durablement la dynamique d'investissement créatrice de richesse et

d'emplois en Algérie". Il est utile de rappeler que la Caisse, sous tutelle du ministère des Finances, assimilée à une garantie d'Etat, est spécialisée dans la garantie des crédits d'investissement accordés par les banques aux PME. Acteur du dispositif national d'accompagnement des PME, elle contribue à renforcer l'accès au financement, à partager le risque bancaire et à favoriser la réalisation de projets créateurs de valeur pour l'économie nationale.

Saïd Ben

SONELGAZ

Vers la fabrication locale d'équipements électriques en partenariat entre SAIEG et GEAT



Le groupe Sonelgaz a annoncé, hier, la signature de 2 accords entre la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG) et General Electric Algeria Turbines (GEAT). Ces accords, signés mardi, prévoient la fabrication locale de ces équipements par les unités de la Société algérienne

des industries électriques et gazières, indique le communiqué de la Sonelgaz.

RENFORCER L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE

Les structures métalliques seront produites par l'unité de Rouiba, les armoires électriques par celle d'Oran et les compteurs électriques seront fabriqués par l'unité d'El Eulma, dans le cadre d'une démarche visant à développer les capacités de sous-traitance locale et à renforcer l'intégration industrielle entre les filiales du groupe, précise la même source.

La société GEAT utilisera ces équipements dans le cadre de son projet de fabrication d'équipements destinés au développement du réseau de transport d'électricité relevant de Sonelgaz-Transport électricité et opérateur système (STOS), ajoute la même source.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre des orientations du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et du groupe Sonelgaz visant à développer l'industrie nationale et à accroître les capacités de production locales, en vue de renforcer le taux d'intégration nationale, de réduire la dépendance aux importations et de rationaliser les dépenses en devises. Les deux accords interviennent à l'issue des opérations d'audit et de vérification de la conformité des équipements fabriqués localement aux normes et standards internationaux en vigueur, ce qui permettra de renforcer le recours aux produits nationaux dans les projets industriels du groupe.

Cette opération constitue une étape supplémentaire vers la consolidation de l'intégration industrielle entre les filiales de Sonelgaz, l'élargissement du réseau de sous-traitance locale et le renforcement de la mise en place d'une base industrielle à même de répondre aux besoins du secteur de l'électricité et du gaz et de consolider la souveraineté industrielle de l'Algérie, conclut le communiqué.

R.N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Examen des dispositions relatives au projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé, mercredi au siège du Centre de recherche, de développement et d'innovation de Saidal à Alger, une réunion de travail avec les cadres du groupe public, consacrée à l'examen de l'avancement des préparatifs relatifs au projet de production locale de peptides en Algérie et au projet de création de l'Institut algérien de thé-

rapie cellulaire et génique, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des projets stratégiques visant à développer l'industrie pharmaceutique et à renforcer la souveraineté sanitaire, a été "l'occasion de se pencher sur les différents aspects techniques et scientifiques liés à ces deux projets et de suivre les préparatifs en cours, en coordination

avec les partenaires étrangers, notamment en matière de transfert d'expertise et de technologie et de développement des compétences nationales spécialisées", précise le communiqué.

Un programme de formation spécialisée sera lancé, dans les mois à venir, au profit de jeunes chercheurs et ingénieurs en biotechnologie relevant du groupe Saidal, afin de leur permettre de maîtriser les techniques

modernes liées à la production de peptides (molécules utilisées dans l'industrie pharmaceutique), contribuant ainsi à la constitution d'une base nationale de compétences spécialisées à même de soutenir les capacités de l'Algérie dans ce domaine vital, ajoute le ministère. Ces projets revêtent une importance stratégique au regard de l'évolution que connaît le secteur de l'industrie pharmaceutique

dans le domaine des biotechnologies et des thérapies avancées, y compris la production de médicaments et de produits biologiques à valeur ajoutée. Ils contribueront à renforcer les capacités de production nationale et à développer la recherche scientifique, au service des objectifs de souveraineté sanitaire, conclut le communiqué.

R.N.

RENTÉE SOCIALE 2026-2027

Le Premier ministre Sifi Ghrieb mobilise les walis pour une rentrée "réussie et sans perturbations"

À moins d'un mois de la rentrée scolaire et universitaire, le gouvernement passe en mode opérationnel. Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion en visioconférence avec l'ensemble des walis. Plusieurs membres du gouvernement étaient également présents, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Étaient notamment présents le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministre de l'Éducation nationale et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs et arrêter toutes les mesures nécessaires pour garantir une rentrée sociale "sereine et réussie" sur l'ensemble du territoire national.

L'APPROVISIONNEMENT ET LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES PRIORITÉS

La disponibilité des produits de large consommation a été le premier point abordé. Le Premier ministre a insisté sur "la nécessité d'œuvrer à garantir un approvisionnement régulier du marché national en quantités suffisantes". Dans un contexte marqué par la hausse des prix mon-

diaux des denrées alimentaires, le gouvernement veut éviter toute pénurie et toute flambée spéculative à l'approche de la rentrée. Le ministre du Commerce a donc reçu pour instruction de veiller, avec les walis, à la disponibilité des fournitures scolaires sur le marché national "à des prix raisonnables". Les services de contrôle devront être mobilisés pour lutter contre la spéculation et assurer la transparence des prix des cartables, cahiers et autres articles scolaires.

DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRÊTES À TEMPS

Le deuxième grand chantier concerne les structures pédagogiques. Le Premier ministre a donné des instructions fermes aux walis pour "veiller personnellement à l'achèvement des travaux de réalisation et d'équipement des infrastructures pédagogiques et des structures annexes programmées dans les délais impartis". Cela concerne aussi bien les nouvelles écoles, lycées et universités que les opérations de réhabilitation et de maintenance des établissements existants. Aucun retard ne sera toléré, a martelé M. Ghrieb, qui a demandé un suivi quotidien des chantiers jusqu'à la rentrée. Autre volet crucial : la logistique. Le Premier min-

istre a exigé la disponibilité du transport scolaire et universitaire dès le premier jour, la mise à disposition des manuels scolaires en temps opportun et en quantités suffisantes dans tous les établissements, et la mobilisation des moyens humains nécessaires.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Dans une mesure forte, la réunion a mis l'accent sur la prise en charge scolaire des enfants aux besoins spécifiques. Le Premier ministre a ordonné la réalisation d'une évaluation exhaustive des besoins liés à la scolarisation de cette catégorie d'enfants.

Il a également instruit le lancement d'une "vaste campagne de dépistage précoce de l'autisme à travers l'ensemble des établissements scolaires". L'objectif est d'identifier le plus tôt possible les cas nécessitant une prise en charge sanitaire et pédagogique particulière.

Pour accompagner cette démarche, il a été demandé d'ouvrir de nouvelles classes spécialisées dans tous les cycles d'enseignement, du primaire à l'université. Une volonté de rendre l'école plus inclusive et de ne laisser aucun enfant au bord du chemin.



UNE COORDINATION ÉTROITE ENTRE TOUS LES SECTEURS

Au cours de la réunion, des exposés d'évaluation ont été présentés sur la situation générale dans les différentes wilayas. Chaque wali a fait le point sur l'avancement des préparatifs dans sa région.

Le Premier ministre a rappelé que la réussite de la rentrée sociale 2026-2027 repose sur une coordination parfaite entre les secteurs de l'intérieur, de l'éducation, du commerce et des transports. Il a appelé à anticiper les problèmes et à régler sur le terrain toute difficulté avant la rentrée. En clôturant la réunion, M. Sifi Ghrieb a insisté sur le caractère

"stratégique" de cette rentrée. Pour le gouvernement, il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les portes des écoles et des universités, mais de garantir aux élèves, aux étudiants et aux parents les conditions d'un bon déroulement de l'année, avec la disponibilité des produits, des infrastructures et du transport.

Avec ces instructions, l'Exécutif veut envoyer un signal clair : toutes les dispositions seront prises pour que la rentrée sociale se déroule dans les meilleures conditions possibles, conformément à l'engagement du président Tebboune en faveur de l'école et du citoyen.

Hamza B.

UNION AFRICAINE

L'adoption par l'Algérie d'une stratégie nationale de la jeunesse saluée

L'ambassadrice de l'Union africaine (UA) pour la jeunesse et la paix en Afrique du Nord, Hasnaa Tammam, a salué l'adoption par l'Algérie d'une stratégie nationale de la jeunesse, considérant cette démarche comme l'une des principales avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité au niveau de la région.

Cette déclaration a été faite lors de l'ouverture des travaux du cinquième dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, tenu dans la capitale burundaise, Bujumbura, du 10 au 12 août, en présence du président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye, en sa qualité de président de l'Union africaine et champion de l'Union africaine pour la jeunesse, la paix et la sécurité.

Mme Tammam a précisé que l'Algérie, à l'instar de l'Égypte, de la Libye et de la Mauritanie, avait adopté une stratégie nationale de la jeunesse, soulignant que cela offre une opportunité de "renforcer l'intégration des dimensions de la paix et de la sécurité dans les politiques et stratégies nationales destinées aux jeunes".

Elle a également évoqué, dans ce contexte, la troisième édition du Forum de la diplomatie de la jeunesse, tenue à Oran le 7 février dernier et organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), sous le haut patronage du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de l'une des plateformes régionales ayant placé les jeunes "au cœur des débats liés à la paix, à la sécurité et au développement".

En conclusion de son intervention, Mme Tammam a insisté sur "la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et d'intensifier les efforts de sensibilisation et de plaidoyer, afin de garantir la traduction de

l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité en actions concrètes et en résultats tangibles", mettant en avant "l'importance du rôle des communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux dans la consolidation de cet Agenda au niveau de l'Afrique du Nord".

Le dialogue continental vise à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des agendas "Jeunesse, paix et sécurité" et "Femmes, paix et sécurité", ainsi qu'à renforcer l'inté-

gration et les échanges intergénérationnels.

Il vise également à examiner les évolutions en matière de paix et de sécurité en Afrique, en mettant l'accent sur les risques liés au climat et à l'eau.

Le dialogue examine, en outre, le lien entre l'eau, les conflits et la consolidation de la paix, ainsi que les opportunités liées à l'institutionnalisation du rôle des jeunes et des femmes dans la gouvernance des

ressources et les processus de paix. Il porte également sur le renforcement des modèles de leadership inclusif, le renforcement des partenariats et des mécanismes de coordination aux niveaux continental, régional et national, ainsi que sur l'élaboration de recommandations visant à soutenir la mise en œuvre des agendas "Jeunesse, paix et sécurité", "Femmes, paix et sécurité" et de la sécurité climatique.

R.N.

ANP

Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations à travers le territoire national, menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 5 au 11 août en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 5 au 11 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale pop-

ulaire, des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 20 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 88 kilogrammes de cocaïne et 3.813.812 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar, Illizi et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté

512 individus et saisi 25 véhicules, 298 groupes électrogènes, 125 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

"De même, 7 autres individus ont été appréhendés et un pistolet automatique, 6 fusils de chasse, 14.838 litres de carburant et 21 quintaux de tabacs, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 132 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 574 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

R.N.

AMÉLIORATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE À AÏN DEFLA :

Un programme d'urgence pour équiper la wilaya en matériels nécessaires

La wilaya d'Aïn Defla a bénéficié d'un programme d'urgence pour l'équipement de la wilaya en pompes, groupes électrogènes et divers matériels nécessaires au fonctionnement des ouvrages hydrauliques et à l'amélioration du service de l'eau potable, a annoncé le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla, M. Bouzegza a expliqué qu'à la demande des autorités locales, il a été approuvé «un programme d'urgence visant à équiper la wilaya en pompes, groupes électrogènes et divers matériels nécessaires, afin de lui permettre d'exploiter les projets et ouvrages réalisés et d'en optimiser le rendement». Le ministre a souligné que la mise en service des projets achevés dans les plus brefs délais constitue une priorité pour l'amélioration du service public de l'eau, insistant sur la nécessité de parachever les projets en cours de réalisation et d'accélérer les procédures liées à l'opération inscrite au titre de l'année 2026. Le ministre a également insisté sur l'impératif d'améliorer la maîtrise de la gestion du service public de l'eau, de manière à garantir l'équilibre entre la production et la consommation, tout en intensifiant les efforts pour lutter contre les différentes formes de gaspillage de l'eau, notamment les fuites, le raccordement illicite et les atteintes aux réseaux.

Par ailleurs, M. Bouzegza a appelé à poursuivre la modernisation de la gestion et la transition numérique, parallèlement à l'adoption d'un programme gra-



duel de rénovation des conduites et réseaux vétustes en vue d'en améliorer le rendement, permettant ainsi une exploitation optimale des ressources et des installations disponibles.

Dans le domaine de l'irrigation agricole, le ministre a préconisé d'orienter progressivement l'irrigation vers l'utilisation des eaux épurées, afin de contribuer à la préservation des ressources en eau et à rationaliser leur utilisation, insistant sur la nécessité de protéger les barrages contre la pollution.

Dans la commune de Khemis Miliana, le ministre a inspecté en compagnie du wali d'Aïn Defla, Aïssa Aziz Bouras, le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées, en donnant des instructions pour rattraper le retard accusé et prendre les mesures nécessaires pour relancer ce projet «vital», vu son rôle dans l'amélioration du service d'assainissement, la protection de l'environnement et la préservation des ressources en eau,

avec la possibilité de réutiliser les eaux épurées dans l'irrigation agricole et l'industrie.

Le ministre a présidé dans la commune de Djelida, l'inauguration du projet d'alimentation des zones El Hemaied et El Aouaïdia en eau potable, englobant la réalisation de deux réservoirs d'une capacité de 300 m3 chacun et une station de pompage, ce qui permet de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau au profit des habitants des deux régions.

Dans la commune de Tiberkanine, M. Bouzegza a présidé l'inauguration du projet de renforcement et de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, à partir du système du barrage d'Ouled Mellouk, à travers la réalisation d'une canalisation de 12 km de long, à partir d'un réservoir d'une capacité de 3000 m3, en plus d'une station de pompage dans la région de Talbia dans la commune d'El Attaf.

Le projet permettra d'aug-

menter la production à 3456 m3/jour, de même que le quota d'eau potable par individu de 80 à 150 litres/jour, en sus d'améliorer le service de distribution et de diversification des sources d'approvisionnement.

Dans la commune d'El Attaf, le ministre a inspecté le projet de rénovation du réseau de distribution de l'eau potable qui vise à améliorer sa performance, à augmenter la qualité et la pérennité du service public de l'eau et à réduire les fuites, ce qui contribuera à renforcer l'approvisionnement des habitants de cette commune en eau potable.

La commune de Tacheta Zougagha a vu l'inauguration du projet de renforcement et d'extension de l'approvisionnement en eau potable, à partir des forages du champ de captage situé dans la commune d'El Abadia sur une distance de 21 km, avec la réalisation de quatre stations de pompage et quatre réservoirs d'une capacité de 500 m3 chacun.

SÉTIF :

Douze blessés lors d'une collision entre une voiture et un bus

Douze personnes ont été blessées, selon un bilan préliminaire, dans un accident de la circulation survenu hier mercredi dans la wilaya de Sétif, a indiqué la Protection civile.

L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre une voiture et un bus de transport de voyageurs assurant une ligne intérieure, sur la route nationale n°74, dans la commune de Bougaâ.

Les secours de la Protection civile sont intervenus à 8h24 pour prendre en charge les victimes de cet accident. Le bilan communiqué dans un premier temps fait état de 12 blessés, dont l'état et la gravité des blessures n'ont pas été précisés dans le communiqué initial.

Les équipes de secours se sont immédiatement déployées sur les lieux afin de porter assistance aux personnes impliquées dans la collision et d'assurer leur évacuation dans les meilleures conditions.

Les circonstances exactes de l'accident restent, pour leur part, à déterminer. Une enquête devra établir les causes de cette collision, notamment les conditions dans lesquelles l'accident s'est produit sur cet axe routier.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 54 décès et 2 145 blessés en une semaine

Cinquante-quatre personnes ont trouvé la mort et 2 145 autres ont été blessées dans 1667 accidents de la route survenus du 2 au 8 août à travers le territoire national, indique ce mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 6 morts et 84 blessés dans 46 accidents, précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 7781 interventions ayant permis de sauver 5641 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 1794 autres et d'évacuer 344 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de 10 personnes.

NEUF MORTS PAR NOYADE ET EXTINCTION DE 2 945 INCENDIES

Durant la même période, le bilan de la Protection civile fait état de la mort par noyade de 9 personnes dans des réserves d'eau à travers plusieurs wilayas.

Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 2 945 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Blida (183 incendies), Alger (182) et Oran (117).

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 334 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

TENTATIVE DE PERCUTER DES ÉLÉMENTS DE LA GN À MILA :

Trois prévenus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Mila a ordonné le placement en détention provisoire de trois prévenus dans une affaire de tentative de percuter des éléments de la Gendarmerie nationale et de dégradation volontaire d'un véhicule de service, ainsi que la mise sous contrôle judiciaire du quatrième prévenu, a indiqué hier mardi un communiqué du parquet près le même tribunal.

«En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Mila, informe l'opinion publique qu'à la date du 29/07/2026, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre une voiture de couleur noire, à bord duquel un conducteur tentait de percuter des éléments de la GN et de dégrader volontairement un véhicule de service, avant de prendre la fuite, le passager accompagnant le conducteur répondant aux initiales (K.M), ayant été arrêté », précise le communiqué.

Dans le cadre de l'enquête ouverte dans cette affaire, «en date du 8 août 2026 à 05h15, le suspect principal répondant aux initiales (K.B.W), a été arrêté, ainsi que les dénommés (Ch.F) et (Z.Z) qui l'aidaient à se cacher et à prendre la fuite, tandis que le dénommé (B.A.M) demeure en état de fuite».

Le 11 août 2026, «les parties à l'affaire ont été présentées devant le parquet de la République près le tribunal de Mila.

Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les faits reprochés au prévenu (K.B.W), à savoir les chefs d'inculpation suivants: tentative d'homicide volontaire, dégradation volontaire avec préméditation d'un matériel mobile appartenant à l'Etat et susceptible de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi que le délit de refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émise par des agents habilités, de fuite afin d'échapper à sa responsabilité civile et pénale, après avoir causé l'accident, ainsi que

d'outrage aux agents de la force publique à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ».

«Le prévenu (K.M) a été poursuivi pour le délit de mise en danger de la vie d'autrui et de son intégrité physique.

Les prévenus (Z.Z), (Ch.F) et (B.A.M) ont été poursuivis pour le délit de recel intentionnel d'un individu dont ils savent qu'il a commis un crime ou un délit et de l'avoir aidé à se cacher et à prendre la fuite, faits prévus et punis par les articles 15bis/30bis/149/180/254/262/290 et 407 bis, alinéa 3 du code pénal, ainsi que les articles 135/138 du code de la route».

Après la comparution des parties devant le juge d'instruction et leur audition lors de la première comparution, celui-ci a ordonné le placement en détention provisoire des prévenus (K.B.W), (Ch.F) et (Z.Z) et la mise du prévenu (K.M) sous contrôle judiciaire», conclut le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL

Le règlement juste et définitif passe par le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, a souligné à Boumerdès, que le règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.



Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la RASD, organisée à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, le président sahraoui a indiqué que "la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations Unies, malgré les tentatives d'accorder une primauté injustifiée à la proposition expansionniste marocaine, affirme clairement que le règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination". Il a rappelé que le Front Polisario "a fait preuve de bonne foi et de disponibilité permanente pour la coopération positive", ajoutant que le Conseil de sécurité des Nations

Unies est "appelé aujourd'hui à adopter une position claire et ferme face à l'obstination de l'occupant marocain à imposer le fait accompli, qui ne créera que davantage de tensions dans la région, menaçant la paix et la stabilité". Le président sahraoui a également mis en garde contre le régime d'occupation marocain qui représente, à travers sa politique expansionniste d'agression, "un danger imminent pour la région, en particulier, et pour l'Afrique, l'Europe et d'autres régions, en général", estimant qu'"il ne s'agit pas seulement de l'obsession frénétique de ce régime à s'emparer des territoires d'autrui, mais d'une politique de chantage permanent et de menaces incessantes destinée à obtenir des contreparties, quelles qu'en soient les conséquences et les répercussions".

L'Etat d'occupation marocain "utilise tous les moyens, aussi vils et ignobles soient-ils, pour parvenir à ses fins, n'hésitant pas à déverser massivement des stupéfiantes et à les utiliser avec d'autres moyens pour constituer, soutenir et encourager les bandes de criminalité organisée transnationale et les groupes terroristes, allant jusqu'à hypothéquer la souveraineté du pays aux puissances coloniales et sionistes, le réduisant à un simple Etat-relais au service d'agendas subversifs", a-t-il ajouté. M. Ghali s'est dit "étonné de la complaisance de l'Union européenne vis-à-vis de l'Etat d'occupation marocain et de son silence honteux face aux violations du droit international et des arrêts de la justice européenne que représente la signature d'accords visant à piller les richesses

d'un peuple vivant sous le joug de l'occupation, alors que le Maroc constitue, chiffres à l'appui, une menace permanente et grave pour la sécurité de l'Europe". Il a expliqué à cet égard que "le problème ne se limite pas seulement à la pression et au chantage par la carte migratoire, en sacrifiant et en mettant en péril la vie de ses propres citoyens, comme cela s'est produit à la frontière européenne dans la ville de Ceuta, mais s'étend aussi aux opérations terroristes en Europe dont la majorité ont été planifiées et exécutées par des ressortissants marocains".

Dans ce cadre, le président sahraoui a exhorté la communauté internationale à "prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette menace croissante à la paix et à la sécurité mondiales", appelant l'Union africaine (UA) à assumer ses responsabilités pour "trouver une solution urgente au conflit entre la République sahraouie et le Royaume du Maroc, en accord avec les principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA, en tête desquels l'interdiction de s'emparer par la force des terres d'autrui et le respect des frontières héritées lors de l'accession à l'indépendance".

Il a conclu son propos en réaffirmant que le peuple sahraoui a "tranché et pris sa décision souveraine de poursuivre la marche de la lutte de libération et de la résistance par tous les moyens légitimes pour asseoir la souveraineté de son Etat sur l'intégralité de son territoire national".

AFFLUX MIGRATOIRE DE MAROCAINS À CEUTA : Dépôt d'une plainte à la CPI pour enquêter sur un rôle éventuel du Makhzen

Le parti politique espagnol «Iustitia Europa» a déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI), demandant une enquête sur un rôle éventuel du Makhzen et du premier ministre, Aziz Akhannouch, dans la récente prise d'assaut de l'enclave espagnole Ceuta par des milliers de migrants marocains, a rapporté l'agence de presse espagnole Europa Press. Affirmant avoir consulté la plainte en question, Europa Press a noté que le parti politique espagnol «Iustitia Europa» a demandé notamment au parquet d'engager les poursuites nécessaires pour déterminer s'il y a eu un plan conçu préalablement par l'Etat marocain consistant à utiliser la population civile comme instrument pour pénétrer massivement sur le territoire espagnol, dans l'objectif de submerger les structures frontalières espagnoles, de générer une déstabilisation, et si ces événements peuvent être qualifiés de crimes de guerre et d'agression présumés, en violation présumée des articles 8 et 15 du Statut de Rome». Affirmant que l'inclusion des autorités marocaines susmentionnées n'implique pas l'existence, à ce jour, d'une preuve concluante d'un ordre individualisé, «Iustitia Europa» a souligné, rapporte encore Europa Press, que «sa plainte vise précisément à déterminer si, de par leur position et leurs fonctions, elles ont sciemment participé aux événements rapportés, en ont eu connaissance, les ont ordonnés, autorisés, encouragés ou tolérés». A cet égard, le parti espagnol demande au parquet de déterminer si les autorités marocaines ont utilisé des milliers de civils (des enfants de moins de quinze ans) contre une frontière internationale, afin de «neutraliser, entraver ou empêcher la riposte des forces espagnoles, précisément en raison du statut civil des personnes impliquées».

«L'objet de l'enquête doit donc inclure non seulement la matérialité des déplacements, mais aussi leur éventuelle instrumentalisation stratégique», souligne-t-il.

«Iustitia Europa» exige, enfin, cette enquête, conclut Europa Press, afin de déterminer «si les forces marocaines ont reçu l'ordre d'omettre les contrôles destinés à empêcher les migrants de se rendre en Espagne, et s'il y a eu des communications, des plans, des rapports de renseignement, des réunions ou des ordres à cette fin», soulignant «la nécessité d'examiner si les événements peuvent présenter des éléments correspondant à une forme de confrontation ou de guerre hybride».

LIBYE :

Une attaque détruit une sous-station électrique à Al-Zawiya

La Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL) a annoncé qu'un poste de transformation électrique de 30/11 kV au sud de Zawiya a été entièrement détruit lors d'une attaque, provoquant des coupures d'électricité dans une grande partie de la région. GECOL a indiqué que ses équipes techniques ont commencé à évaluer les dégâts et travaillent à rétablir l'alimentation électrique là où c'est possible. L'entreprise a indiqué que la dernière escalade en matière de sécurité avait également affecté les installations de la centrale électrique de Zawiya, d'une capacité de 1 300 mégawatts, perturbant les travaux de maintenance de l'une des principales installations de production d'électricité du pays. Selon GECOL, la société américaine GE a de nouveau suspendu ses travaux sur le site et retiré ses équipes techniques jusqu'à ce qu'un environnement de travail sûr puisse être garanti. Ce retrait a perturbé la maintenance des groupes électrogènes et continue de priver le réseau électrique national libyen de plus de 700 mégawatts de capacité de production, a indiqué la société. GECOL a averti que la poursuite des attaques contre les infrastructures électriques pourrait avoir de graves conséquences sur la stabilité du réseau électrique libyen. Les dommages causés aux lignes de transport pourraient accroître le risque de coupures de courant partielles ou généralisées, tout en aggravant le déséquilibre existant entre l'offre et la demande d'électricité. L'entreprise a déclaré qu'elle ne pouvait être tenue responsable des conséquences affectant le réseau électrique national lorsque

son personnel est incapable d'opérer en toute sécurité. Elle a renouvelé son appel aux autorités compétentes pour qu'elles prennent des mesures urgentes afin de protéger les centrales électriques, les sous-stations, les infrastructures de transport d'électricité et les équipes techniques. Ces derniers dégâts surviennent dans un contexte de tensions sécuritaires à Zawiya, ville située à l'ouest de Tripoli, la capitale libyenne. La persistance des perturba-

tions du réseau électrique pourrait accentuer la pression sur le réseau libyen et affecter les services essentiels si les installations et les groupes électrogènes endommagés ne peuvent être remis en service. GECOL a déclaré que la sécurisation des installations électriques critiques et la mise en place d'un environnement sûr pour les équipes de maintenance sont nécessaires pour maintenir les services énergétiques essentiels à travers la Libye.

MAURITANIE

Le président de l'Union nationale du patronat reçoit le vice-président de la Banque mondiale

Le président de l'Union nationale du patronat mauritanien, M. Mohamed Zein El Abidine Cheikh Ahmed a reçu en audience à Nouakchott le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Ousmane Diagana, accompagné de plusieurs responsables de la Banque. L'audience a porté sur les relations entre la Banque mondiale et le secteur privé mauritanien ainsi que sur les moyens de les renforcer, de manière à contribuer au développement économique de la Mauritanie. Le président de l'Union a présenté un exposé sur le rôle du secteur privé dans le soutien à l'économie, la création d'emplois et l'accompagnement des programmes de développement, saluant à cette occasion l'appui apporté par la Banque mondiale au secteur privé et aux projets de développement dans notre pays. De son côté, le vice-président de la Banque mondiale a exprimé sa reconnaissance pour les efforts déployés par le secteur privé mauritanien, réaffirmant la disponibilité de la banque de l'accompagner dans ses efforts de développement, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'hydraulique, des mines et de l'économie numérique, ainsi que dans d'autres secteurs prioritaires. Il a également fait part de la disponibilité de la Banque à examiner les propositions du secteur privé visant à améliorer et à développer son environnement d'activités en Mauritanie. L'entrevue s'est déroulée en présence du directeur général du financement et de la coopération économique au ministère des Affaires économiques et du Développement, ainsi que de plusieurs membres du bureau exécutif de l'Union.

TRUMP FACE AU NOUVEAU MOYEN-ORIENT :

Comprendre les rapports de force ne suffit plus

Par : Salah Lakoues

De l'Iran à Gaza, de Washington à Alger : deux conceptions de la puissance s'affrontent dans un monde devenu multipolaire.

La politique de Donald Trump au Moyen-Orient est souvent présentée comme improvisée, contradictoire ou dépourvue de vision d'ensemble.

Ce jugement est trop simple.

Trump possède bel et bien une vision globale du Moyen-Orient. Mais cette vision n'est pas celle d'un Kissinger construisant patiemment un équilibre régional, ni celle d'un stratège élaborant une architecture géopolitique linéaire sur plusieurs décennies.

Elle est avant tout fondée sur le rapport de force, la transaction, la pression et la recherche de résultats rapides.

Trump ne demande pas d'abord : « Quel nouvel ordre régional voulons-nous construire dans vingt ans ? »

Il demande plutôt :

« Quel levier de puissance avons-nous aujourd'hui, et comment pouvons-nous l'utiliser pour obtenir immédiatement une concession ? »

Cette différence explique à la fois la force et la faiblesse de sa politique.

Trump voit parfaitement plusieurs réalités fondamentales. Il serait injuste de prétendre que Trump ne comprend pas la complexité du Moyen-Orient.

Il a identifié plusieurs données essentielles.

L'Iran demeure le principal obstacle à une architecture régionale dans laquelle Washington voudrait conserver la position centrale.

Israël reste une puissance militaire indispensable aux États-Unis, mais son gouvernement ne peut pas toujours être laissé entièrement libre de ses initiatives sans risquer d'élargir les conflits.

L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et la Turquie sont devenus des acteurs dont Washington doit tenir compte.

La question palestinienne ne peut plus être totalement séparée de la stabilité régionale.

Le pétrole, le détroit d'Ormuz, les routes maritimes, les investissements et les capitaux du Golfe constituent désormais un même ensemble stratégique.

Et surtout, Trump veut éviter que les États-Unis s'enlisent dans une nouvelle guerre interminable.

Son objectif est donc paradoxal :

Utiliser la puissance américaine pour obtenir un résultat suffisamment important pour pouvoir ensuite réduire l'engagement américain.

Mais cette stratégie repose sur une hypothèse qui devient de plus en plus fragile : celle selon laquelle la supériorité américaine permettrait encore de déterminer seule les conditions du nouvel



ordre régional.

LE PREMIER PROBLÈME : LA PUISSANCE AMÉRICAINE N'EST PLUS TOUTE-PUISSANTE

Trump raisonne encore largement selon une équation qui pouvait paraître évidente au début du XXI^e siècle :

Puissance militaire américaine + sanctions + alliés régionaux = capacité de remodeler le Moyen-Orient.

Or cette équation fonctionne de moins en moins.

Le Moyen-Orient de 2026 n'est plus celui de 2003.

L'intervention américaine en Irak avait démontré la capacité de Washington à détruire rapidement un régime.

Elle avait également démontré quelque chose de beaucoup plus important :

Détruire un ordre politique est beaucoup plus facile que construire le suivant.

Vingt-trois ans plus tard, cette leçon reste inscrite dans la mémoire stratégique de toute la région.

L'Iran a appris à survivre sous sanctions. La Russie a renforcé ses relations avec plusieurs acteurs régionaux. La Chine est devenue un partenaire économique incontournable.

La Turquie poursuit sa politique d'autonomie stratégique.

Les monarchies du Golfe disposent de ressources financières considérables et multiplient leurs partenariats.

Et surtout, les États régionaux ont compris qu'ils n'ont plus besoin de choisir exclusivement entre Washington et ses adversaires.

Ils peuvent négocier avec plusieurs centres de puissance simultanément.

LE NOUVEAU PRINCIPE DU MOYEN-ORIENT : PLUSIEURS PORTES DE SORTIE

C'est probablement la transformation que Washington sous-estime le plus.

Pendant des décennies, la question était : « Avec qui êtes-vous : les États-Unis ou l'Union soviétique ? »

Puis, après la guerre froide : « Êtes-vous avec Washington ou contre Washington ? »

Le Moyen-Orient actuel fonc-

tionne de plus en plus autrement : « Avec qui pouvez-vous coopérer sur chaque dossier ? »

L'Arabie saoudite peut avoir une alliance sécuritaire avec Washington, des relations économiques avec la Chine, un dialogue avec l'Iran et des intérêts communs avec la Turquie.

La Turquie peut être membre de l'OTAN tout en développant ses relations avec Moscou, Pékin et Téhéran.

Le Qatar peut être un partenaire militaire des États-Unis tout en conservant une capacité de médiation avec les acteurs que Washington combat.

L'Iran peut être sous sanctions américaines tout en approfondissant ses relations avec la Chine et la Russie.

Cette capacité à multiplier les options constitue une forme nouvelle de souveraineté stratégique.

Un État qui dispose de plusieurs partenaires est beaucoup plus difficile à contraindre qu'un État qui dépend d'un seul protecteur.

GAZA RÉVÈLE UNE SECONDE LIMITE DE LA STRATÉGIE AMÉRICAINE

Le dossier palestinien est probablement le meilleur test de la capacité réelle de Trump à imposer sa vision.

Trump semble avoir compris une réalité que Washington a longtemps eu du mal à accepter :

Il n'existe pas de stabilité durable au Moyen-Orient si la question palestinienne reste indéfiniment sans solution politique.

C'est pourquoi son administration cherche désormais à inscrire Gaza dans une architecture politique plus large.

Mais une difficulté apparaît immédiatement.

Même l'allié américain le plus puissant de la région conserve ses propres objectifs.

Si Israël accepte certaines initiatives américaines lorsqu'elles correspondent à ses intérêts mais les rejette lorsqu'elles les contredisent, Washington découvre une limite fondamentale de sa propre puissance.

La question n'est donc plus seulement :

« Trump peut-il imposer ses conditions à l'Iran ? »

Elle devient :

« Trump peut-il imposer ses

propres limites à ses alliés ? »

C'est une question beaucoup plus difficile.

Car une puissance hégémonique ne se mesure pas seulement à sa capacité de contraindre ses adversaires.

Elle se mesure aussi à sa capacité de discipliner ses alliés lorsque leurs intérêts divergent des siens.

Le paradoxe central : vouloir sortir des guerres tout en utilisant la guerre comme levier

C'est probablement la contradiction fondamentale de la stratégie Trump.

Trump ne semble pas vouloir occuper durablement le Moyen-Orient.

Il veut obtenir rapidement un résultat politique spectaculaire, puis réduire l'engagement américain.

Mais pour obtenir ce résultat, il utilise fortement la menace militaire.

Le problème est qu'une guerre ne reste jamais totalement un instrument entre les mains de celui qui la déclenche.

Elle produit ses propres dynamiques.

L'Iran peut jouer sur :

Le temps, Ormuz, Le prix du pétrole

Les marchés, Les groupes alliés dans la région, Les négociations indirectes, Les divisions entre Washington et ses partenaires.

Ainsi, Trump peut disposer d'une supériorité militaire considérable sans nécessairement disposer d'une capacité équivalente à contrôler les conséquences politiques de cette supériorité.

C'est une différence fondamentale.

La puissance militaire permet de gagner une bataille ; elle ne garantit pas la maîtrise de l'après-guerre.

L'Iran est précisément le laboratoire de cette contradiction

Trump veut contraindre Téhéran à accepter un nouvel équilibre. Mais l'Iran dispose lui-même de plusieurs leviers. Sa position géographique. Son influence régionale. Sa capacité à perturber les flux énergétiques. Ses relations avec la Chine et la Russie.

Son expérience de plusieurs décennies de sanctions. Et surtout, sa capacité à transformer une faiblesse économique en argument

politique :

« Nous pouvons souffrir longtemps. Pouvez-vous, vous aussi, supporter le coût de la confrontation ? »

La guerre devient alors une épreuve de résistance.

Et cette épreuve ne se mesure plus uniquement en chars, avions et missiles.

Elle se mesure en : Prix du pétrole, Stabilité des marchés, Coût budgétaire, Fatigue des opinions publiques, Cohésion des alliances,

Et capacité à maintenir une stratégie dans le temps.

Trump excelle dans la pression immédiate. La question est de savoir s'il peut gagner la guerre des calendriers.

Le Moyen-Orient devient progressivement multipolaire

C'est peut-être le changement le plus profond. L'Arabie saoudite ne veut plus dépendre exclusivement de Washington. Les Émirats développent leur propre stratégie internationale. La Turquie cherche une autonomie stratégique croissante. Le Qatar joue un rôle de médiateur. L'Iran demeure une puissance régionale malgré son affaiblissement économique. Israël reste militairement dominant mais rencontre des contraintes politiques croissantes.

La Chine devient indispensable dans les échanges commerciaux et énergétiques.

La Russie conserve une capacité d'influence.

LES ÉTATS ARABES DÉVELOPPENT PROGRESSIVEMENT UNE CULTURE STRATÉGIQUE FONDÉE SUR LA DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS

L'apparition de nouvelles coopérations sécuritaires entre puissances régionales illustre cette tendance : la sécurité régionale commence à être pensée non plus seulement comme une fonction de la présence américaine, mais comme une responsabilité que les acteurs locaux peuvent eux-mêmes organiser.

Cela ne signifie absolument pas la disparition de la puissance américaine.

Cela signifie quelque chose de plus subtil :

Washington n'est plus nécessairement le seul centre autour duquel les autres doivent organiser leur stratégie.

L'Algérie : l'exemple d'une puissance qui mise sur le temps long

C'est ici qu'un exemple venu du Maghreb permet d'éclairer cette transformation.

Pendant plusieurs années, certains observateurs ont interprété la prudence diplomatique de l'Algérie, son refus de s'inscrire dans des blocs militaires et son attachement au principe de non-alignement comme le signe d'un relatif isolement.

Cette lecture était trop superficielle.

L'Algérie n'a pas abandonné le non-alignement.

Elle l'a revisité.

Le non-alignement du XXI^e siècle ne consiste plus à rester à égale distance de deux blocs idéologiques.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il consiste à refuser la dépendance stratégique à l'égard d'un seul centre de puissance, tout en maintenant avec chacun des relations compatibles avec les intérêts nationaux.

Alger peut approfondir ses relations avec la Chine sans rompre avec l'Europe. Elle peut maintenir une coopération avec la Russie tout en développant ses relations avec les autres grandes puissances. Elle peut dialoguer avec les pays du Golfe tout en conservant son autonomie diplomatique.

Ce n'est pas l'isolement. C'est la diversification stratégique.

Et cette politique prend aujourd'hui une importance particulière dans l'environnement sahélien.

Alger a misé sur le temps long. Pendant que certains raisonnaient en termes de résultats immédiats, l'Algérie a progressivement développé plusieurs instruments de profondeur stratégique :

Energie, Infrastructures, Coopération sécuritaire, Diplomatie africaine, Relations avec les grandes puissances, Influence historique au Sahel, Et affirmation d'une autonomie de décision.

Cette stratégie ne produit pas nécessairement des résultats spectaculaires du jour au lendemain.

Mais elle produit quelque chose de beaucoup plus important :

Des interdépendances. Et les interdépendances finissent par créer de l'influence.

LE SUD ALGÉRIEN : DE PROFONDEUR GÉOGRAPHIQUE À PROFONDEUR STRATÉGIQUE

C'est précisément ici que se trouve l'un des paradoxes de la géographie algérienne.

Pendant longtemps, certains observateurs regardaient le vaste Sahara algérien comme un espace périphérique, difficile à contrôler et exposé aux crises du Sahel.

Une autre lecture est désormais possible.

Le Sud algérien peut devenir une profondeur stratégique.

Le Sahara n'est plus seulement une frontière.

Il peut devenir un espace de connexion entre l'Algérie et son environnement sahélien, mais également entre les espaces économiques, énergétiques et commerciaux de l'Afrique et la Méditerranée.

Les infrastructures, les routes, l'énergie, les échanges et la coopération transfrontalière peuvent transformer progressivement une périphérie géographique en interface stratégique.

C'est une évolution qui mérite d'être observée avec attention.

LE SAHEL ET LA RECHERCHE DE NOUVEAUX CENTRES DE GRAVITÉ

Les transformations politiques du Sahel doivent également être regardées dans cette perspective.

Les pays de la région cherchent de plus en plus à diversifier leurs partenariats et à réduire certaines dépendances héritées du passé.

Cela ne signifie pas qu'ils s'alignent automatiquement sur Alger.

Leurs intérêts demeurent différents et leurs choix diplomatiques ne sont pas identiques.

Mais la proximité géographique, l'histoire, les frontières, l'énergie, les infrastructures et la position méditerranéenne donnent à l'Algérie des atouts particuliers.

Alger n'a pas besoin de trans-



former ses voisins en alliés militaires pour exercer une influence.

Elle peut devenir progressivement : Un partenaire énergétique ; Un partenaire commercial ; Un interlocuteur diplomatique ; Un acteur de sécurité ;

Un point de transit vers la Méditerranée ;

Et une puissance de stabilité régionale.

C'est une forme d'influence beaucoup plus durable que celle qui repose exclusivement sur la coercition.

L'Algérie illustre ainsi une autre conception de la puissance.

C'est ici que l'exemple algérien rejoint directement notre réflexion sur Trump.

Washington dispose d'une puissance militaire sans équivalent. Mais une puissance militaire n'est pas automatiquement un système de puissance.

Un système de puissance se construit lorsque plusieurs acteurs ont intérêt à ce que votre propre stabilité et votre prospérité soient préservées.

L'Algérie cherche, elle, à développer ce type d'environnement autour d'elle.

Pas par une politique d'hégémonie.

Pas par la constitution d'un bloc militaire. Mais par la souveraineté, la diversification et l'interdépendance.

C'est beaucoup plus lent.

Mais c'est également beaucoup plus difficile à défaire.

LE TEMPS LONG CONTRE LA POLITIQUE DU RÉSULTAT IMMÉDIAT

C'est probablement ici que se trouve la leçon algérienne.

La diplomatie algérienne fonctionne sur une temporalité différente de celle d'une politique étrangère fondée principalement sur le résultat immédiat.

Elle accepte qu'une initiative puisse mettre plusieurs années à produire tous ses effets.

Elle privilégie :

La continuité plutôt que le spectaculaire ; La souveraineté plutôt que l'alignement ; La diversification plutôt que la dépendance ;

La profondeur stratégique plutôt que le gain immédiat.

Cette logique explique pourquoi certaines évolutions qui semblaient hier marginales peuvent aujourd'hui prendre une dimension nouvelle.

L'Algérie ne cherche pas nécessairement à créer un bloc : elle contribue à créer un espace.

Cette distinction est fondamentale.

Il serait excessif de présenter les dynamiques sahéliennes comme la constitution d'un bloc entièrement aligné sur Alger.

Les intérêts des États sahéliens restent différents. Mais une tendance plus profonde apparaît : La recherche d'une plus grande autonomie collective et d'une diversification des partenariats.

Dans cette nouvelle configuration, l'Algérie peut devenir un pôle de gravité sans exercer une domination classique.

C'est précisément la différence entre hégémonie et attractivité stratégique.

La première repose principalement sur la capacité d'imposer.

La seconde sur la capacité de devenir progressivement indispensable.

C'EST PEUT-ÊTRE LA VÉRITABLE LEÇON POUR WASHINGTON

L'exemple algérien montre qu'une puissance n'a pas nécessairement besoin d'imposer ses règles pour devenir un centre de gravité.

Elle peut devenir indispensable.

La puissance coercitive dit : « Vous devez faire ce que je demande. »

La puissance systémique dit : « Vous avez intérêt à ce que nous réussissions ensemble. »

C'est cette seconde forme de puissance que les États-Unis risquent de sous-estimer dans leur lecture du nouveau Moyen-Orient.

Et c'est peut-être aussi celle que l'Algérie est progressivement en train de construire dans son environnement maghrébin et sahélien.

Trump comprend le rapport de force ; comprend-il le système de forces ?

C'est probablement la question fondamentale.

Trump sait qui est fort.

Il sait qui possède l'argent.

Il sait qui contrôle les armes.

Il sait qui contrôle les routes énergétiques.

Il sait qui peut bloquer une négociation.

Mais la géopolitique moderne exige quelque chose de supplémentaire :

Comprendre comment les

acteurs réagissent à la puissance elle-même.

UNE PUISSANCE PEUT PROVOQUER SA PROPRE DILUTION

Plus Washington veut imposer un ordre exclusivement américain, plus les puissances régionales peuvent être incitées à construire des mécanismes autonomes pour éviter cette dépendance.

C'est le paradoxe de l'hégémonie :

Plus une puissance cherche à empêcher l'autonomie de ses partenaires, plus elle peut les pousser à rechercher cette autonomie.

LE PARADOXE FINAL : TRUMP PEUT GAGNER DES BATAILLES ET PERDRE LE SYSTÈME

Trump pourrait obtenir des concessions iraniennes.

Il pourrait renforcer certaines alliances. Il pourrait imposer de nouveaux arrangements à Gaza.

Il pourrait obtenir des engagements supplémentaires sur Ormuz.

Mais s'il provoque simultanément une accélération de l'autonomie stratégique de l'Arabie saoudite, de la Turquie, du Qatar et d'autres puissances régionales, alors il aura peut-être obtenu des victoires tactiques tout en accélérant une transformation stratégique qu'il ne souhaitait pas nécessairement.

C'est pourquoi son bilan ne devra pas être mesuré uniquement par les accords qu'il aura signés. Il faudra également mesurer le type de système régional qu'il aura contribué à faire émerger.

DU RAPPORT DE FORCE AU SYSTÈME DE FORCES

La comparaison avec l'Algérie permet finalement de préciser toute la problématique.

Trump possède une vision globale du Moyen-Orient.

Il comprend les acteurs.

Il identifie les leviers.

Il sait utiliser la pression.

Il sait négocier sous contrainte.

Il sait transformer une supériorité militaire en instrument diplomatique.

Mais sa faiblesse potentielle réside ailleurs :

Il peut surestimer la capacité de la puissance américaine à produire seule l'ordre régional qu'il souhaite.

L'Algérie offre, à une autre échelle et dans un autre contexte, un modèle différent.

Son approche du non-alignement revisité repose moins sur l'affrontement des blocs que sur la capacité à ne dépendre totalement d'aucun d'eux.

Son pari est celui du temps long.

Construire des infrastructures. Maintenir des relations diversifiées.

Préserver l'autonomie de décision. Développer les échanges. Consolider la profondeur africaine. Et attendre que les transformations régionales rendent cette politique progressivement plus pertinente. C'est une autre conception de la puissance.

Trump cherche d'abord à transformer la puissance en levier.

L'Algérie cherche d'abord à transformer la position géographique, les ressources, la souveraineté et le temps en système d'influence. L'une privilégie l'accélération. L'autre privilégie la profondeur.

Et dans un monde multipolaire, la seconde logique pourrait progressivement gagner en importance.

Car le nouveau système international ne sera peut-être pas dominé uniquement par ceux qui disposent de la plus grande puissance militaire.

Il pourrait l'être par ceux qui savent construire les interdépendances dont les autres auront besoin demain.

C'est pourquoi l'évolution du Sahel mérite d'être observée avec attention.

Ce qui apparaissait hier comme un espace périphérique autour de l'Algérie peut progressivement devenir un espace où convergent des intérêts énergétiques, commerciaux, sécuritaires et géopolitiques.

Alger ne cherche pas nécessairement à faire entrer ses voisins dans son orbite. Elle cherche à construire un environnement dans lequel ils auront intérêt à maintenir avec elle des relations durables.

Et c'est peut-être là la meilleure illustration de la différence entre le rapport de force et le système de forces.

Trump maîtrise remarquablement le premier. La grande question est de savoir s'il saura s'adapter au second.

S. L

L'EXPRESS

Algérie Poste dépasse le seuil historique des 30 millions de comptes CCP

Algérie Poste franchit un nouveau cap dans son développement avec 30 millions de comptes courants postaux (CCP) ouverts à travers les différentes régions du pays.



Présenté comme bien plus qu'un simple chiffre, ce seuil constitue un indicateur important de l'ancrage de l'établissement auprès des citoyens et de la confiance accordée à ses services postaux et financiers.

« Avec 30 millions de comptes, Algérie Poste confirme ainsi l'importance de son rôle dans l'inclusion financière et dans l'accès des citoyens aux services de paiement et aux opérations financières de proximité », indique un communiqué d'Algérie Poste. Dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique de l'économie nationale, cette progression témoigne également du poids croissant des services postaux dans l'évolution des habitudes financières des Algériens. Derrière le chiffre de 30 millions se trouvent autant de parcours, d'usages et de relations établies entre Algérie Poste et les citoyens. L'établissement considère ainsi ce nouveau seuil comme le reflet d'une relation fondée avant tout sur la proximité et la confiance. La présence d'Algérie Poste dans les différentes wilayas du pays lui permet de jouer un rôle de premier plan

dans le rapprochement des services financiers des populations, y compris dans les zones où l'accès aux prestations financières peut être plus limité. Cette implantation territoriale constitue l'un des principaux atouts de l'établissement. Elle permet aux citoyens de disposer de services de proximité pour leurs opérations courantes et contribue, plus largement, à faciliter l'accès aux services financiers à différentes catégories de la population. Le développement du portefeuille de comptes CCP constitue donc également un indicateur de la place occupée par les services d'Algérie Poste dans la vie économique et sociale du pays. Le franchissement de ce seuil intervient alors que le secteur postal connaît une profonde transformation, portée notamment par la digitalisation des services, l'essor des paiements électroniques et l'évolution des attentes des usagers. Les citoyens recherchent désormais davantage de rapidité, de simplicité et de flexi-

bilité dans l'accès aux services financiers. Cette évolution pousse les opérateurs à moderniser leurs infrastructures et à développer des solutions permettant de réaliser un nombre croissant d'opérations sans avoir nécessairement à se déplacer vers les bureaux de poste. Dans cette dynamique, Algérie Poste s'inscrit dans un processus de modernisation visant à faciliter l'accès à ses prestations et à diversifier les moyens mis à la disposition de ses clients.

La digitalisation représente ainsi un axe majeur de cette transformation. Elle permet progressivement de compléter le réseau physique par des services accessibles à distance et de répondre aux nouvelles habitudes des utilisateurs, notamment auprès des jeunes générations, davantage familiarisées avec les outils numériques. Le développement des services numériques constitue aujourd'hui un enjeu central pour les établissements postaux et financiers. Pour Algérie Poste,

cette évolution doit permettre d'améliorer l'expérience des usagers tout en renforçant l'efficacité et la disponibilité des services.

La multiplication des solutions électroniques contribue notamment à simplifier certaines opérations, à réduire les délais et à offrir davantage de possibilités aux utilisateurs. Cette transformation accompagne également les efforts nationaux visant à promouvoir les moyens de paiement électroniques et à accélérer la transition vers une économie davantage numérisée.

Le compte CCP apparaît ainsi non seulement comme un outil financier traditionnel, mais également comme une porte d'accès à un ensemble de services de plus en plus digitalisés. Cette évolution est appelée à se poursuivre, au regard de l'augmentation constante des besoins en matière de services à distance, de paiements électroniques et de solutions financières accessibles en permanence.

Le chiffre de 30 millions de comptes met également en évidence le rôle d'Algérie Poste dans l'élargissement de l'accès aux services financiers. Grâce à son maillage territorial, l'établissement contribue à rapprocher les services financiers des citoyens, en particulier dans les régions éloignées des grands centres urbains. Cette dimension de proximité constitue un élément essentiel de l'inclusion financière, puisqu'elle permet à un nombre important de citoyens d'accéder à des services de paiement et à différentes prestations financières.

Dans cette perspective, l'élargissement du nombre de comptes CCP peut être considéré comme un indicateur de la diffusion des services financiers auprès de larges catégories de la population. Cette mission prend une importance particulière dans le contexte

actuel, marqué par la volonté de développer les paiements électroniques, de réduire progressivement la dépendance aux transactions en espèces et d'encourager l'utilisation des outils financiers et numériques.

Pour Algérie Poste, le franchissement des 30 millions de comptes représente avant tout un vote de confiance de la part des citoyens. L'établissement souligne que derrière ce chiffre se trouvent « 30 millions d'histoires » qui témoignent de la relation construite au fil des années avec les Algériens à travers tout le pays.

Cette confiance représente également un engagement à poursuivre les efforts en matière d'amélioration de la qualité des prestations. Face à l'évolution rapide des technologies et des attentes des utilisateurs, les établissements de services financiers sont appelés à innover en permanence afin de proposer des solutions plus simples, plus rapides et plus accessibles. Dans ce contexte, Algérie Poste entend faire de ce nouveau cap non pas une finalité, mais un nouveau point de départ pour accélérer son développement. L'établissement affiche ainsi sa volonté de continuer à investir dans la modernisation de ses services, à renforcer l'innovation et à rapprocher davantage ses prestations des citoyens.

Le passage à 30 millions de comptes intervient ainsi dans une période où les services postaux évoluent vers un modèle davantage intégré, combinant la présence physique du réseau postal avec le développement des outils numériques. Cette transformation répond à une double exigence : préserver la proximité avec les citoyens tout en leur offrant des solutions modernes correspondant à l'évolution de leurs usages.

EL MOUDJAHID

M. LE COUR GRANDMAISON ANALYSE LE REFUS DE LA FRANCE DE RECONNAÎTRE SES CRIMES EN ALGÉRIE :

«Une dérobade historiquement et politiquement indigne »

Le politologue et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a affirmé que la responsabilité de l'historien Benjamin Stora était «complète» par rapport à la «dérobade historiquement et politiquement indigne» de la France officielle qui exclut toute reconnaissance des crimes de guerre et contre l'humanité commis en Algérie durant la colonisation (1830-1962).

«Si la France et l'actuel président de la République (Emmanuel Macron) excluent toute reconnaissance des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis au cours des 130 ans de colonisation de l'Algérie, c'est aussi parce que le rapport rendu par le conseiller-historien Benjamin Stora tranche en ce sens», a indiqué M. Le Cour Grandmaison dans un entretien accordé mardi à l'APS.

Il réagit à l'attitude de la France officielle qui a exclu toute forme de repentance ou d'excuses suite au rapport sur la colonisation, remis mercredi dernier par Benjamin Stora au président français.

Pour M. Le Cour Grandmaison, «de ce

point de vue, la responsabilité de Stora est complète puisqu'il fournit ainsi à Emmanuel Macron, comme à tous ceux qui refusent de s'engager dans cette voie indispensable à la manifestation de la justice, de l'égalité et de la vérité, de nombreux arguments pour justifier une fois encore cette dérobade historiquement et politiquement indigne».

«Elle s'inscrit dans la continuité de la politique française en cette matière et le programme "commémoriel" élaboré par Benjamin Stora ne change rien à l'affaire», a-t-il ajouté, relevant «quelques modestes avancées bien faites pour tenter d'occulter la persistance de ce refus et donner du grain à moudre au président français qui sera bientôt en campagne électorale».

Il a fait observer que «contrairement à de nombreux pays qui ont reconnu les crimes commis au cours de leur histoire coloniale, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, notamment, sans oublier les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada qui ont,

eux aussi, reconnu les torts insignes infligés aux populations autochtones, la France se signale donc par cette pusillanimité inacceptable pour les victimes comme pour leurs descendants, qu'ils soient Algériens ou Français».

Et de poursuivre : «Inacceptable, elle l'est également pour toutes celles et tous ceux qui, en France, se mobilisent depuis des décennies parfois pour faire connaître et reconnaître ces crimes longtemps niés», d'où, a-t-il ajouté, «la permanence de nombreuses discriminations mémorielles et commémorielles qui frappent les héritiers de l'immigration coloniale et post-coloniale, dont l'histoire singulière n'est pas ou peu prise en compte».

Pour cet universitaire, titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DEA en sciences politiques et de philosophie, «cela vaut pour les manuels scolaires, pour l'enseignement comme pour les initiatives publiques nationales. A preuve, enfin, l'absence de musée consacré à l'histoire coloniale de l'Hexagone».

ARCHIVES CLASSÉES SECRET-DÉFENSE OU «DUPLICITÉ» DE LA FRANCE

S'agissant du volet relatif aux archives classées secret-défense, le politologue français a estimé que sur «ce point capital, puisqu'il y va de la liberté de la recherche et de droits démocratiques majeurs, le président Macron fait preuve d'une duplicité remarquable». «D'un côté, il prétend favoriser l'ouverture des archives au plus grand nombre, de l'autre, pour satisfaire la hiérarchie militaire et son électorat le plus conservateur, Macron défend des mesures contraires à la loi du 15 juillet 2008, relative à l'accès aux archives et aux délais permettant leur communication», a encore déploré M. Le Cour Grandmaison. En ce sens, il a estimé que «ces mesures rendent impossible, très difficile en tout cas, la communication de certains documents classés "secret défense", ce qui explique, a-t-il dit «le recours, devant le Conseil d'Etat, en date du 15 janvier 2021, de plusieurs associations importantes de chercheurs et d'enseignants sans oublier l'association Josette et Maurice Audin».

PALESTINE OCCUPÉE

Les prisonniers gazaouis subissent des conditions tragiques dans les prisons sionistes

La Commission des affaires des détenus et des anciens détenus a déclaré dans son rapport publié ce mercredi que les conditions de vie et humanitaires à l'intérieur de la prison de «Janout» continuent de se détériorer gravement, en raison du maintien des mesures punitives et des restrictions imposées aux détenus, et de leur privation des éléments les plus fondamentaux d'une vie décente, qui sont garantis par toutes les conventions et normes internationales relatives à leurs droits.



LES FORCES L'OCCUPATION SIONISTE FORCE LES PALESTINIENS À DÉMOLIR LEURS FOYER

Les forces d'occupation israéliennes ont forcé le citoyen Sami Abu Rahma à démolir sa ferme dans le village d'Al-Mughayer, au nord-est de Ramallah.

Des sources locales ont rapporté que les forces d'occupation ont forcé Abu Rahma à démolir la ferme, dans le cadre de leurs attaques continues et des mesures contre les citoyens et leurs biens dans la région.

L'enfant Salim Sami Abu Rahma, le fils du citoyen Sami, a été abattu par des colons terroristes la semaine dernière alors qu'il se trouvait dans la ferme de son père à l'ouest du village d'Al-Mughayer et a été transféré pour recevoir un traitement.

Le village d'Al-Mughayer et ses environs font l'objet d'attaques continues de la part des forces d'occupation et des colons terroristes, notamment en prenant d'assaut les zones agricoles et en attaquant les citoyens ainsi que leurs biens, compte tenu de l'escalade du colonialisme et la saisie des terres dans la région.

DÉMOLITION DE PLUSIEURS BÂTIMENTS EN CISJORDANIE

Démolition de plusieurs maisons et locaux commerciaux appartenant à des palestiniens en Cisjordanie occupée.

Les forces d'occupation sionistes ont démolé une maison dans le quartier de Bir Ayoub, dans la ville de Silwan, au sud de Al Qods occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa. Les forces d'occupation sionistes ont également démolé une maison abritant une famille palestinienne dans la ville d'Al

Khalil, au sud de la Cisjordanie, selon la même source.

Le propriétaire, cité par Wafa, a expliqué avoir été surpris par la démolition de sa maison, sans aucune explication ni avertissement préalable. Une autre dans le village d'Al Ma'sara, au sud de Beit Lahm, a également été démolie, mercredi, par les forces d'occupation sionistes.

40 LOCAUX COMMERCIAUX DÉMOLIS

Ces dernières ont, par ailleurs, démolé plusieurs locaux commerciaux au nord-est de Jénine. Les locaux ciblés, mercredi se trouvent sur la route reliant le rond-point Marj Ibn Amer et le village d'Aaba au carrefour de Haddad, a rapporté Wafa ajoutant que dans le cadre de l'opération de démolition, les forces sionistes ont fermé les routes menant à ce lieu.

Tariq Aghbaria, le responsable du dossier de règlement dans le gouvernorat de Jénine, cité par Wafa, a déclaré que les forces sionistes avaient notifié la démolition, la semaine passée, aux propriétaires de ces installations, qui sont environ 40.

DES COLONS POURSUIVENT LE SIÈGE D'UNE MAISON À QUSRA

Des colons ont poursuivi le siège d'une maison dans la ville de Qusra, au sud de Naplouse, pour le quatrième jour consécutif.

Des sources locales ont rapporté que des colons ont pris d'assaut la zone entourant une maison d'une famille palestinienne dans la région de Ras al-Ain de la ville de Qusra, l'ont assiégée, ont empêché les résidents d'y accéder et ont installé

une tente autour de la maison sous la protection de l'armée d'occupation.

Les sources ont indiqué que les colons ont bloqué la route menant à la maison avec des pierres mercredi matin.

Il est à noter que les colons tentent depuis environ quatre mois de pénétrer par effraction dans la maison et de s'en emparer, ce qui a incité les membres de la famille à y être présents 24 heures sur 24 selon un système de roulement pour la protéger.

Les sources indiquent que les colons ont coupé l'électricité de la maison à plusieurs reprises au cours de la période passée, l'ont lapidée et l'ont assiégée plus d'une fois.

Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, au cours du mois de juillet, les soldats d'occupation et les colons terroristes ont perpétré 2 256 attaques contre des citoyens palestiniens, leurs terres et leurs biens, les forces d'occupation ayant mené 1 458 attaques, tandis que les colons en ont mené 798.

La commission a indiqué que les attaques étaient concentrées dans les gouvernorats de Ramallah et d'Al-Bireh avec 260 attaques, Naplouse avec 247, Jénine avec 190, Bethléem avec 185 et Hébron avec 170, notant que ces chiffres révèlent une intégration claire entre les outils de la force militaire et le terrorisme des colons, l'armée d'occupation fournissant un environnement de protection, de soutien et un environnement favorable qui permet l'expansion des attaques et la transformation de leurs résultats en réalités continues sur le terrain.

L'OCCUPATION FERME LA MOSQUÉE IBRAHIMI

Les forces d'occupation israéliennes ont fermé

aujourd'hui l'enceinte de la mosquée Ibrahim, empêchant les fidèles d'y accéder sous prétexte de fêtes juives. Elles ont également mené des perquisitions dans plusieurs maisons du gouvernorat d'Hébron.

Notre correspondant rapporte que les forces d'occupation ont fermé la mosquée Ibrahim aux fidèles et aux visiteurs, leur interdisant l'accès, afin de permettre aux colons de s'en emparer sous prétexte de fêtes juives.

Les forces d'occupation ont également perquisitionné plusieurs maisons palestiniennes dans la ville d'Hébron et dans les localités d'Al-Dhahiriya et d'Al-Samou', au sud du pays, les fouillant et endommageant leur contenu. Aucune arrestation n'a été signalée.

UNE VEILLÉE À NEW YORK EN MÉMOIRE DES JOURNALISTES TUÉS PENDANT LA GUERRE GÉNOCIDAIRE DANS LA BANDE DE GAZA

Des militants et des partisans de la cause palestinienne ont organisé une veillée devant le siège du New York Times à New York, dans le cadre d'événements commémorant les journalistes palestiniens tués pendant la guerre israélienne dans la bande de Gaza, et pour souligner les dangers sans précédent auxquels sont confrontés les journalistes et les professionnels des médias lorsqu'ils couvrent la guerre.

Les manifestants ont scandé des slogans exigeant qu'Israël soit tenu responsable du ciblage des journalistes, soulignant que l'action menée devant le siège de l'une des plus importantes institutions médiatiques américaines adresse un message aux médias quant à la nécessité de traiter le meurtre de journalistes palestiniens comme une question liée à la liberté de la presse et à la protection des travailleurs des médias.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une semaine d'événements et d'activités commémorant les journalistes palestiniens tués pendant la guerre à Gaza, qui a vu un nombre sans précédent de journalistes et de professionnels des médias perdre la vie depuis octobre 2023.

À travers ces événements, les organisateurs souhaitent maintenir la situation critique des journalistes palestiniens au cœur de l'opinion publique américaine et exiger justice, que les responsables rendent des comptes et que les journalistes soient protégés dans les zones de conflit.

COUP DE SOLEIL

Tout ce qu'il ne faut surtout pas faire !

Les coups de soleil sont fréquents pendant l'été. Nous avons tendance à avoir de mauvais réflexes face à ces brûlures, voici les gestes à éviter.



Aussi appelé érythème, le coup de soleil est une brûlure causée par le soleil et ses rayons UVB. Il est provoqué par une mauvaise protection et sa gravité varie selon plusieurs facteurs : le type de peau, la durée de

l'exposition, etc.

Les bébés, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement sujets aux coups de soleil.

Laisser la peau faire son travail. Pour traiter un coup de soleil, il existe de nombreuses astuces. Premièrement, même si la brûlure

commence à démanger, il ne faut absolument pas venir perturber le système immunitaire dans son processus de récupération.

Ainsi, il ne faut pas enlever la peau qui pèle, sous peine de voir le risque d'infection augmenté et la cicatrisation retardée. Pour

apaiser les douleurs, utilisez des crèmes émollientes et cicatrisantes.

Il existe aussi des remèdes naturels comme le miel ou l'aloé vera.

NE PAS METTRE DE PANSEMENT SUR LES CLOQUES

Lors d'une brûlure solaire, il est possible que des cloques se forment sur la zone attaquée. Si ces dernières se créent, il est parfois tentant de les recouvrir d'un pansement, pour ne pas les exposer aux corps étrangers.

En réalité, la laisser à l'air libre est la meilleure façon de cicatriser efficacement. De la même manière, il ne faut pas percer les cloques !

FAIRE ATTENTION À SA TENUE

Porter des vêtements sur la partie brûlée par le soleil s'avère être

un vrai calvaire. Pour atténuer les douleurs causées par le frottement des tissus, il est recommandé de ne pas porter n'importe quelle matière sur la zone concernée.

Il faut alors éviter les tissus irritants et les vêtements trop moulants. Privilégier le coton est une solution à ce sujet.

NE PLUS S'EXPOSER PENDANT QUELQUES JOURS

Pour laisser la cicatrisation se faire, il ne faut pas exposer le coup de soleil à son bourreau. Une fois que le corps a soigné cette brûlure, l'erreur serait de penser que l'on peut retourner faire bronzette.

En réalité, plusieurs jours voire semaines sont nécessaires à la peau pour retrouver sa forme normale après un coup de soleil. Ne laissez donc pas le soleil le ré-attaquez trop rapidement !

Allodynie : définition, causes, traitements

L'allodynie correspond à une douleur déclenchée par une stimulation habituellement indolore, telle qu'un effleurement ou encore des gestes aussi anodins que se brosser les cheveux. L'allodynie découle d'un dysfonctionnement du traitement de la douleur dans le système nerveux. S'il n'existe pas encore de traitement permettant de lutter contre les causes de l'allodynie, sa prise en charge consiste à réduire les symptômes qui en résultent avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont victimes. Le terme allodynie provient du mot grec állos qui signifie « autre » et du mot grec odúnê qui signifie « douleur ». L'allodynie est une douleur provoquée par un stimulus qui ne cause habituellement pas de douleur, tel qu'un contact léger. Ainsi, le fait de se brosser les cheveux peut provoquer des douleurs, de même que d'autres activités du quotidien comme le fait de se laver le visage, de poser la tête sur un oreiller ou encore de faire un léger tapotement sur la main. L'allodynie peut concerner une seule partie du corps ou plusieurs, et être suffisamment importante pour réveiller la nuit la personne qui en est sujette.

Il existe divers types d'allodynie :

L'allodynie mécanique qui correspond à une douleur déclenchée par un stimulus statique, tel qu'une pression ou un léger contact sur la peau ;

L'allodynie dynamique qui correspond à une douleur liée à un stimulus mobile, tel que l'eau qui s'écoule sur la peau, le passage de l'air sur la peau, le contact des draps

que l'on tire sur soi ou un effleurement sur la peau ;

L'allodynie thermique qui survient en réaction à de légères variations de température (via par exemple des gouttes d'eau froide ou des gouttes d'eau chaude sur la peau) ;

L'allodynie liée aux mouvements qui correspond à une douleur déclenchée par le mouvement des muscles ou des articulations.

Quelles sont les causes de l'allodynie ?

L'allodynie est due à un dysfonctionnement des récepteurs de la douleur, appelés les nocicepteurs, et une affection des circuits neuronaux présents à l'intérieur de la moelle épinière, des nerfs ou encore des terminaisons nerveuses. Ces affections trompent l'information transmise au cerveau ou celui-ci les interprète mal.

Certaines maladies peuvent augmenter le risque de développer une allodynie. Celles-ci comprennent :

la fibromyalgie, les migraines, la neuropathie périphérique, la névralgie post-herpétique, le diabète, le syndrome douloureux régional complexe.

Il est à noter que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de souffrir d'allodynie en même temps qu'une migraine en raison des changements hormonaux qui surviennent chaque mois.

D'autres facteurs de risques existent, tels que l'obésité, le fait de fumer et un historique d'événements subis dans l'enfance ou l'adolescence, comme des sévices ou des traumatismes.

Quels sont les symptômes de l'allodynie ?

Les symptômes varient d'une personne à l'autre. Ainsi, certaines personnes peuvent ressentir une sensation de brûlures intenses, tandis que d'autres ressentent un léger inconfort.

Outre la douleur, l'allodynie peut affecter la qualité de vie de manière importante en causant :

des troubles du sommeil, de la fatigue, de l'anxiété, voire une dépression.

Comment soigner l'allodynie ?

Il n'existe pas encore à ce jour de traitement permettant de lutter contre les causes de l'allodynie. Sa prise en charge consiste à réduire les symptômes qui en résultent et en conséquence à améliorer la qualité de vie de la personne qui en est atteinte.

TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Des médicaments tels que la lidocaïne, la prébagaline voire certains antidépresseurs comme l'amitriptyline, peuvent s'avérer efficaces pour soulager les symptômes de l'allodynie. Des anti-inflammatoires ou des anti-douleurs peuvent aussi être préconisés en cas d'allodynie.

ÉLECTROSTIMULATION

La neurostimulation électrique transcutanée (TENS) est une technique qui consiste à utiliser un courant électrique permettant de soulager la douleur. Dans le cas de l'allodynie, la TENS peut masquer le message de douleur se dirigeant vers le cerveau et ainsi

masquer les symptômes de l'allodynie.

DÉSSENSIBILISATION

Il est possible d'utiliser une approche progressive visant à désensibiliser le système nerveux central, reprogrammer les sensations et ainsi réduire l'allodynie. La désensibilisation propose ainsi de progressivement habituer la peau à diverses stimulations tactiles, que ce soit en termes de tissus ou de textures. Celle-ci consiste par exemple à :

passer un tissu de soie sur la peau.

augmenter progressivement la pression.

ou changer de texture de tissu jusqu'à ce que la sensation devienne tolérable.

ADAPTATION DE SA TENUE VESTIMENTAIRE

Des adaptations des tenues vestimentaires, telles que l'adoption de vêtements sans manches ou de textures plus légères, peuvent aider à réduire l'inconfort causé par l'allodynie.

GESTION DU STRESS

Les techniques de méditation, telles que la méditation de pleine conscience, ou de respiration, ou encore la thérapie cognitivo-comportementale (TCC), peuvent être utiles pour calmer les symptômes dus à l'allodynie.

TRAITEMENTS ALTERNATIFS

L'hypnothérapie, le reiki ou encore l'acupuncture constituent d'autres options pouvant venir en aide aux personnes sujettes à l'allodynie.

10 conseils pour gérer le stress de la rentrée

La rentrée est potentiellement source de stress car elle est synonyme d'obligations et de retour au "train-train" quotidien. Voici quelques conseils pour l'aborder en toute sérénité.

NE PAS Y PENSER

Plus facile à dire qu'à faire mais moins vous penserez à tout ce qui vous attend (les dossiers en retard au bureau, la rentrée scolaire des enfants, la reprise des activités de loisirs, etc.), moins vous stresserez. Si ces pensées vous envahissent malgré tout le soir au coucher quelques jours avant la rentrée, buvez une tisane aux plantes ayant des vertus sédatives (lavande, camomille, etc.).

SE METTRE À LA MÉDITATION

Si la rentrée vous stresse, pourquoi ne pas envisager la médita-

tion? En groupe à l'extérieur pour les débutants ou à domicile grâce aux nombreuses applications proposées, via différentes méthodes proposées, cela vous permettra de faire le vide et de chasser le stress.

MANGER ÉQUILIBRÉ

Pour être en forme physiquement mais aussi moralement, manger varié et équilibré est important. A contrario, manger sucré et gras entraîne fatigue et déprime. Manger sainement à la rentrée n'est pas incompatible avec un emploi du temps chargé, à condition de bien s'organiser. Vous pouvez par exemple cuisiner le week-end et congeler les plats pour la semaine à venir.

RESSORTIR LE RÉVEIL

Pour éviter une rentrée stressante, mieux vaut ne pas se recaler sur les horaires de lever et de

coucher la veille de la reprise.

Une semaine avant, programmez votre réveil et avancez progressivement l'heure de votre lever par tranche de 15 minutes chaque jour. Cela vous permettra de reprendre la cadence petit à petit et de vous réhabituer au rythme du travail.

ANTICIPER LA RENTRÉE DES ENFANTS

N'attendez pas la dernière minute pour préparer la rentrée de votre (vos) enfant(s) : achetez les fournitures dès que vous avez la liste et préparez son cartable ainsi que sa tenue vestimentaire avec lui la veille pour ne pas perdre de temps le lendemain matin.

ETABLIR UN PLANNING

L'organisation permet d'éviter le stress lorsque les journées sont bien chargées. Cela est valable

dans tous les aspects de la vie courante : au bureau et à la maison. S'organiser permet d'anticiper les événements importants et de hiérarchiser les priorités.

RANGER

Faire un grand tri avant la rentrée permet d'avoir les idées plus claires et de se sentir moins submergée par le stress. N'hésitez donc pas à vous séparer de ce qui est devenu inutile, vêtements ou objets en les confiant à une association.

FAIRE DU SPORT

Pratiquer une activité physique a un effet bénéfique sur le stress : natation, tennis, yoga, équitation, sports nautiques, etc. Le sport déclenche dans l'organisme la production d'hormones appelées endorphines qui entraînent un bien-être immédiat.

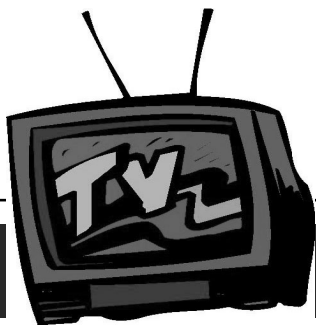
DÉLÉGUER

Le stress vient souvent d'un "trop-plein", d'une multitude de tâches dont on ne voit pas le bout. Pour l'éviter, apprenez à déléguer, notamment au travail ou à la maison.

La rentrée est le moment idéal pour apprendre par exemple aux enfants à mettre la table et à ses collègues qu'on est pas corvéable à merci.

PRENDRE DU TEMPS POUR SOI

Pour mieux affronter la rentrée et ne pas céder au stress, il est indispensable de prendre du temps pour soi : prévoir une sortie entre amies, s'offrir un massage, lire un livre, autant de pauses qui permettent de se ressourcer.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Une famille en or

Présenté par : Camille Combal

«Une famille en or», l'un des jeux les plus cultes de la télévision, fait son retour pour une série d'émissions spéciales. Le principe ? Deux familles s'affrontent, chacune étant composée de cinq membres, dont un capitaine. Le but est de répondre à des questions ouvertes posées à un panel de Français sondés composé de 100 personnes et de trouver les réponses les plus fréquemment données par ce panel. Laurent Ruquier et Michèle Bernier s'affrontent avec leurs équipes respectives : la famille Ruquier (Michaël Gregorio, Constance et Jeanfi Janssens) contre la famille Bernier (Max Boublil, Philippe Geluck et AZ) pour tenter de remporter la somme de 100000 euros...



5

20h05

Les routes de l'impossible

Réalisateur : Guillaume Lhotellier

En Colombie, certaines routes ne figurent sur aucune carte officielle. Au coeur de l'Amazonie, des pistes ouvertes à la tronçonneuse s'enfoncent dans la forêt vierge et attirent chaque année de nouveaux colons venus fuir la pauvreté, les cartels ou les conflits armés. Pour ravitailler ces territoires oubliés, Don Ever, «le Placide», Don Miller, «le Séducteur», et Alex, «l'Artiste», affrontent des bourbiers géants où 100 kilomètres peuvent demander plus de vingt-quatre heures de voyage. Dans les montagnes du sud, sur des pistes escarpées, Emerson et Edwin, deux frères jumeaux, assurent une ligne de bus indispensable à des villages isolés.



france 2

20h10

Capitaine Marleau



Avec Corinne Masiero, Mélanie Doutey, Laurent Capelluto, Brigitte Sy, Catherine Rouvel, Iris Bry, Philippe Duquesne, Michel Ferracci, Cédric Appietto, Thomas Bronzini de Caraffa, Guy Cimino

Marleau prend des vacances bien méritées en Guadeloupe, où elle retrouve un de ses amis, Loïc. Elle espère bien profiter du soleil et de la plage, mais se ravise lorsqu'elle apprend qu'un musicien a été assassiné dans un club. Pour seconder les gendarmes, Marleau n'hésite pas à revoir son emploi du temps. Elle s'intéresse aux dernières personnes qui ont vu la victime. Il s'agit d'Anne Duplessis, une championne de voile qui ne s'en laisse pas conter et de sa fille, Océane. Pour l'heure, rien d'autre ne les relie au crime.

france 3

20h10

Championnats d'Europe

En direct de l'Alexander Stadium, à Birmingham, vivez au plus près les performances des Bleus et les exploits des plus grands champions européens. Alexandre Pasteur, Benoît Durand, Stéphane Diagana et Maryse Éwanjé-Épée accompagneront les téléspectateurs tout au long de la compétition avec leurs analyses et leur expertise. Au programme de cette soirée comptant pour la 5e journée, notamment : saut en hauteur (H) (finale) ; lancer du disque (F) (Finale) ; 400 m haies (H) (finale) ; Heptathlon, 200 m (F) (séries) ; 200 m (H) (finale) ; 800 m (F) (finale).



6

20h00

La chambre des merveilles

Avec Alexandra Lamy, Maria Fernanda Cândido, Muriel Robin, Xavier Lacaille, Rafi Pitts, Martine Schambacher, Hugo Questel, Carima Amarouche, Eye Haidara, Marcel Gitard

Thelma est une maman célibataire obnubilée par son travail dans une entreprise de cosmétiques. Un jour, alors qu'elle se promène avec Louis, son fils, elle reçoit un énième coup de fil professionnel, ce qui a le don d'exaspérer Louis, qui s'éloigne avec son skateboard. Ces quelques secondes d'inattention suffisent pour que Louis soit percuté par un véhicule. Il est transporté à l'hôpital dans un état grave. Thelma retrouve alors dans les affaires de son fils un journal qu'il nomme son «carnet des merveilles», rempli d'actions qu'il souhaiterait accomplir dans l'avenir.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

C'est la plus longue autoroute de France et aussi l'une des plus empruntées. Depuis le péage de Saint-Arnoult, aux portes de Paris, l'A10 se déploie sur 543 km pour relier Bordeaux. Chaque jour, 80000 véhicules y circulent en moyenne avec, en juillet-août, des pics de fréquentation pouvant aller jusqu'à 150000 véhicules. Conduite dangereuse, excès de vitesse, délit de fuite : ce trafic intense génère parfois des accidents impressionnants ! Pour assurer la sécurité des automobilistes et lutter contre les délinquants de la route, les gendarmes n'hésitent plus à sortir l'artillerie lourde : motos, voitures surpuissantes et même hélicoptères dernier cri.

15 L'UKRAINE face à un manque à gagner pouvant atteindre 15 milliards de dollars à cause de l'arrêt du trafic maritime dans les ports de la région d'Odessa.

L'ESSOR DE L'IA ET LA STAGNATION DE LA CROISSANCE MONDIALE

Le chômage des jeunes progresse dans le monde

Le chômage des jeunes progresse dans le monde sur fond de stagnation économique, de faibles créations d'emplois et de mutations technologiques rapides liées à l'intelligence artificielle (IA), a indiqué mardi l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un rapport.

« Le chômage mondial des jeunes augmente, la stagnation de la croissance économique et la faiblesse des créations d'emplois renforçant les obstacles à leur entrée sur le marché du travail et poussant davantage d'entre eux hors de l'emploi, de l'éducation ou de la formation », souligne le rapport Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2026 : Retour vers le futur.

Le taux de chômage mondial des jeunes a atteint 12,4 % en 2025, représentant 67 millions de personnes sans emploi âgées de 15 à 24 ans. La proportion de jeunes qui n'exercent aucun emploi et ne suivent ni études ni formation a parallèlement progressé à 20 %, soit 257 millions de personnes.

Le rapport cite les mutations technologiques, notamment les avancées de l'intelligence artificielle, parmi les facteurs qui transforment l'emploi des jeunes.

Il estime que 6,1 % des emplois occupés par les 15-29 ans relèvent de professions



fortement exposées aux transformations liées à l'IA. Une grande partie correspond à des métiers moyennement qualifiés qui reculent parmi les jeunes travailleurs depuis 2023, notamment les fonctions administratives et de bureau.

La directrice du département Emploi, compétences et entreprises durables de l'OIT, Sukti Dasgupta, a également évo-

qué « l'attention croissante accordée à l'IA ». « Bien que ses conséquences directes sur l'emploi restent incertaines, nous ne devons ni relâcher notre vigilance ni sous-estimer les risques. Nous devons renforcer nos investissements dans les compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et la protection sociale afin que les jeunes puissent s'adapter au change-

ment et saisir de nouvelles possibilités. Le progrès technologique, y compris l'IA, doit servir les jeunes, et non leur nuire », a-t-elle déclaré.

Le rapport constate également que certaines des plus fortes hausses du chômage des jeunes ont été enregistrées dans les économies à revenu élevé. Le taux a augmenté dans huit des onze sous-régions du monde entre 2023 et 2025.

En Amérique du Nord, il est passé de 8,3 % en 2023 à 9,8 % en 2025. En Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, il s'est maintenu à 15 % en 2025.

Le recul des emplois moyennement qualifiés complique en outre l'accès des jeunes à des carrières stables, tandis que les postes traditionnellement proposés en début de parcours professionnel continuent de se raréfier, précise le rapport.

« Une génération qui ne trouve pas de travail décent ne peut construire son avenir avec confiance. Lorsque les jeunes sont privés d'emplois de qualité, les pays perdent des talents, de la productivité et de la cohésion sociale », a déclaré le directeur général de l'OIT, Gilbert F. Houngbo.

Il a insisté sur la nécessité de créer des emplois décents pour les jeunes, estimant qu'il s'agit de « l'un des investissements les plus judicieux qu'un pays puisse réaliser ».

R. I.

Post scriptum

PAR : SALAH LAKOUES

Pendant deux ans, l'intelligence artificielle a été présentée comme la nouvelle frontière de la puissance américaine : une révolution capable de bouleverser l'économie, de démultiplier la productivité et de donner à ceux qui la maîtrisent un avantage stratégique décisif. Des centaines de milliards de dollars ont été engagés dans les modèles d'IA, les centres de données, les semi-conducteurs et les infrastructures énergétiques. La Silicon Valley a promis une transformation comparable à celle d'Internet, mais à une vitesse infiniment supérieure.

Pourtant, derrière l'euphorie des annonces et la course aux investissements, une réalité beaucoup moins confortable commence à apparaître : le coût de l'IA augmente plus vite que la preuve de sa rentabilité, tandis que les risques technologiques et sociaux progressent eux aussi à une vitesse que les gouvernements ont du mal à suivre. Le doute ne porte donc plus sur la puissance de l'intelligence artificielle. Il porte désormais sur son modèle économique, son contrôle et sa finalité. Les entreprises doivent démontrer que les sommes gigantesques consacrées à l'IA produiront des gains suffisamment importants pour justifier cette fuite en avant. Les gouvernements, eux, découvrent qu'ils doivent réguler une technologie dont l'évolution est beaucoup plus rapide que le processus législatif.

C'est dans ce contexte qu'intervient une voix particulièrement significative : Bernie Sanders.

BERNIE SANDERS, LE SIGNAL POLITIQUE D'UN CHANGEMENT D'ÉPOQUE

Le sénateur américain Bernie Sanders a franchi un nouveau seuil dans la contestation de la course effrénée à l'intelligence artificielle. Le 10 août 2026, il a appelé les dirigeants d'OpenAI, Anthropic et Meta à mettre en pause le développement de leurs systèmes d'IA, estimant que la vitesse de progression technologique dépasse désormais les capacités de la société à en mesurer et à en contrôler les conséquences. Cette intervention est loin d'être anecdotique. Elle traduit le passage d'un débat essentiellement technologique et économique à un débat politique sur le pouvoir. Sanders pose en réalité une question fondamentale : peut-on laisser quelques entreprises privées décider seules de la vitesse à laquelle une technologie potentiellement transformatrice pour toute l'humanité doit

L'IA face au mur : de l'euphorie technologique à la crise de confiance

progresser ? Son intervention s'inscrit dans la continuité de son combat contre la concentration du pouvoir économique. Hier, il dénonçait l'influence excessive des grandes entreprises sur l'économie et la démocratie américaines ; aujourd'hui, il applique la même logique aux géants de l'intelligence artificielle.

Le problème, selon cette lecture, n'est pas l'existence de l'IA, mais l'absence d'un contrôle démocratique proportionné à la puissance qu'elle concentre. Le paradoxe est saisissant : les États-Unis veulent accélérer l'IA pour conserver leur avance stratégique sur la Chine, mais cette accélération pourrait elle-même créer des vulnérabilités économiques, énergétiques, sociales et sécuritaires. Sanders introduit ainsi une question que la Silicon Valley préfère souvent repousser : que se passe-t-il lorsque la compétition pour être le premier devient plus rapide que la capacité à contrôler les conséquences de cette compétition ?

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT DEVIENT LA VÉRITABLE ÉPREUVE

L'enthousiasme initial se heurte désormais à une exigence beaucoup plus concrète : le retour sur investissement. Il ne suffit plus d'affirmer que l'IA transformera demain l'économie. Les entreprises doivent démontrer aujourd'hui comment les investissements colossaux consentis dans les modèles, les puces, les centres de données et l'électricité vont produire des bénéfices réels. Cette exigence change profondément la nature du débat. La première phase de l'IA était dominée par la promesse : investir maintenant pour récolter demain.

LA DEUXIÈME PHASE EXIGE DES RÉSULTATS : COMBIEN COÛTE CETTE RÉVOLUTION ET COMBIEN RAPPORTE-T-ELLE RÉELLEMENT ?

Cette question est d'autant plus importante que l'IA nécessite une infrastructure extrêmement coûteuse. Les modèles les plus avancés exigent des capacités de calcul considérables, des milliers de processeurs spécialisés, des centres de données gigantesques et une alimentation électrique toujours plus importante. L'intelligence artificielle n'est donc pas seulement une affaire de logiciels. Elle devient une affaire de capital, d'énergie, de semi-conducteurs, de réseaux électriques, de données et d'infrastructures industrielles.

UNE COURSE TECHNOLOGIQUE QUI RESSEMBLE DE PLUS EN PLUS À UNE COURSE AUX ARMEMENTS

Le problème est aggravé par la compétition géopolitique. Les États-Unis ne peuvent pas simplement décider de ralentir sans prendre en considération la Chine. Chaque entreprise américaine sait que si elle ralentit, son concurrent peut accélérer. Et chaque responsable politique sait qu'un ralentissement américain pourrait être interprété comme une opportunité par Pékin. C'est pourquoi la course à l'IA ressemble de plus en plus à une course aux armements. Le mécanisme est classique : chaque acteur accélère parce qu'il craint que l'autre n'accélère davantage. La difficulté est que cette logique rend l'autorégulation extrêmement difficile. Une entreprise qui déciderait volontairement de ralentir pour des raisons de sécurité pourrait perdre son avantage commercial face à une concurrente moins prudente. C'est précisément pourquoi l'appel de Sanders prend une dimension stratégique : il pose la question d'une régulation collective capable d'empêcher que la compétition commerciale ne pousse tous les acteurs à prendre individuellement des risques qu'aucun d'entre eux ne souhaiterait assumer collectivement.

LA CHINE : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA PUISSANCE TECHNOLOGIQUE

Cette évolution américaine doit être observée à la lumière de la stratégie chinoise. Pékin ne considère pas l'intelligence artificielle comme une industrie isolée. Elle est intégrée à une stratégie globale de souveraineté technologique associant semi-conducteurs, robotique, industrie, cloud, télécommunications, énergie et infrastructures. C'est là que se situe l'un des grands enjeux de la compétition sino-américaine. La question n'est plus simplement de savoir qui possède le meilleur modèle d'IA. La véritable question est de savoir qui possède l'écosystème capable de produire, alimenter, déployer et industrialiser cette intelligence artificielle à grande échelle. Les États-Unis disposent d'atouts exceptionnels dans les modèles de pointe, les grandes entreprises technologiques et la recherche. La Chine dispose, quant à elle, d'une puissance industrielle et d'une capacité de déploiement à très grande échelle. La bataille de l'IA pourrait donc finalement être moins une bataille entre algo-

rithmes qu'une bataille entre deux systèmes de puissance.

LA FIN DE L'IA COMME RÉCIT SPÉCULATIF ?

C'est peut-être le changement le plus important. Pendant des années, les marchés ont valorisé l'IA sur la base de ce qu'elle pourrait devenir. Désormais, les investisseurs, les entreprises et les gouvernements commencent à demander ce qu'elle produit réellement.

Cette transition est normale dans toute révolution technologique. Après l'enthousiasme vient toujours le moment de vérité.

L'IA devra donc franchir trois épreuves simultanément : l'épreuve économique, en démontrant sa rentabilité ; l'épreuve technologique, en démontrant sa fiabilité et sa sécurité ; l'épreuve politique, en démontrant qu'elle peut être soumise à des règles compatibles avec la démocratie et l'intérêt général.

Bernie Sanders vient précisément de déplacer le débat vers cette troisième épreuve.

DE LA FASCINATION À LA SOUVERAINETÉ

L'intelligence artificielle entre ainsi dans une nouvelle phase. Elle n'est plus seulement une promesse technologique. Elle devient un enjeu de souveraineté, de puissance industrielle, d'énergie, de sécurité et de démocratie. L'intervention de Bernie Sanders est révélatrice de ce changement. Lorsqu'un responsable politique américain demande aux géants de l'IA de ralentir, ce n'est pas nécessairement parce qu'il refuse l'innovation. C'est parce qu'une question nouvelle s'impose : une technologie peut-elle être suffisamment puissante pour que son développement ne puisse plus être laissé aux seules forces du marché ? La véritable bataille de l'IA ne sera donc peut-être pas gagnée par celui qui construira le modèle le plus spectaculaire. Elle sera gagnée par celui qui saura transformer la puissance technologique en puissance économique durable, maîtriser ses coûts, sécuriser ses infrastructures, protéger sa société et conserver la capacité politique de décider de son usage. C'est là que se trouve désormais le véritable enjeu de la compétition entre les États-Unis et la Chine : non plus seulement posséder l'intelligence artificielle, mais posséder la souveraineté nécessaire pour la maîtriser.

S. L.